

# LES FEMMES AUTOCHTONES

## Un portrait d'après le Recensement de 1996

Section des statistiques sur les Premières Nations et le Nord  
Direction de la gestion de l'information ministérielle  
Direction générale de la gestion de l'information  
Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada  
Décembre 2001  
*Deuxième Édition*

Publié avec l'autorisation du  
ministre d'Affaires indiennes  
et du Nord Canada,  
Ottawa, 2001  
[www.ainc-inac.gc.ca](http://www.ainc-inac.gc.ca)

QS-3557-010-BB-A1  
N° de catalogue R2-162/1996  
ISBN 0-662-65901-5

© Ministre de Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada

---

# REMERCIEMENTS

La principale auteure de la présente publication est Sandra Elgersma. La publication a été préparée sous la direction de Bonita Coole-Stevenson, gestionnaire intérimaire, Section des statistiques sur les Premières Nations et le Nord, Direction de la gestion de l'information ministérielle. Nous souhaitons remercier vivement Mindy McHardy et Christine Pleizier pour le rôle qu'elles ont joué dans l'élaboration de la publication. Des collègues appartenant à d'autres domaines de programmes et secteurs du MAINC ont aussi apporté une contribution précieuse.

---

# TABLE DE MATIÈRES

Remerciements .....	iii
Introduction .....	viii
Note aux Utilisateurs .....	ix

## **POPULATION..... 1-1**

Figure 1-1 : Pyramide des Âges pour les Indiens inscrits, Canada, 1996. 1-1

Figure 1-2 : Pyramide des Âges pour les Inuits et les Autres Autochtones, Canada, 1996..... 1-1

Figure 1-3 : Pyramide des Âges pour les Autochtones et les non-Autochtones, Canada, 1996..... 1-1

Tableau 1-1 : Population totale par groupes d'âge quinquennaux, 1996..... 1-2

Tableau 1-2 : Rapports de dépendance selon la désignation ethnique, 1996..... 1-2

Figure 1-4 : Taux bruts de mortalité des Indiens inscrits selon le sexe et le groupe d'âge, 1996..... 1-3

Figure 1-5 : Population totale selon qu'elle est urbaine ou rurale, 1996 ... 1-4

## **LANGUE..... 2-1**

Tableau 2-1 : Population féminine totale selon la langue maternelle (%) et le groupe d'âge, 1996..... 2-1

Tableau 2-2 : Population féminine totale selon la langue parlée à la maison, 1996..... 2-2

Tableau 2-3 : Ensemble des Indiennes inscrites selon l'indice de continuité linguistique, 1996..... 2-3

Tableau 2-4 : Population féminine totale selon l'indice de continuité linguistique, 1996.....	2-4
Figure 2-1 : Population féminine totale selon l'indice de continuité linguistique, 1996 .....	2-5
Tableau 2-5 : Population féminine totale selon la connaissance des langues officielles,1996 .....	2-6
<b>FAMILLE.....</b>	<b>3-1</b>
Tableau 3-1 : Ensemble de la population féminine totale selon l'état matrimonial, 1996 .....	3-1
Tableau 3-2 : Familles de recensement selon la structure de la famille de recensement , 1996.....	3-1
Figure 3-1 : Nombre d'enfants, familles de recensement non autochtones, 1996.....	3-2
Figure 3-2 : Nombre d'enfants, familles de recensement inuites, 1996 ....	3-2
Figure 3-3 : Nombre d'enfants, familles de recensement composées d'Indiens inscrits, 1996 .....	3-2
<b>ÉDUCATION .....</b>	<b>4-1</b>
Figure 4-1 : Ensemble des femmes de 15 ans ou plus n'étudiant pas à plein temps, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 1996 .....	4-1
Tableau 4-1 : Ensemble des femmes de 15 ou plus n'étudiant pas à plein temps, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 1996 .....	4-2
Tableau 4-2 : Ensemble des hommes de 15 ou plus n'étudient pas à plein temps, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 1996 .....	4-2
Tableau 4-3 : Ensemble des femmes de 15 ou plus détenant un grade obtenu à la suite d'études postsecondaires, selon le principal domaine d'études, 1996.....	4-4
Figure 4-2 : Taux d'activité de la population active (%) selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus, 1996.....	4-5

---

Figure 4-3 : Rapport emploi/population selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus, 1996 .....	4-5
Figure 4-4 : Taux de chômage (%) selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus, 1996.....	4-6
<b>POPULATION ACTIVE .....</b>	<b>5-1</b>
Figure 5-1 : Taux de chômage (%) selon le sexe, 1996.....	5-1
Tableau 5-1 : Population de 15 ans ou plus, selon l'activité et le sexe, 1996.....	5-2
Figure 5-2 : Femmes non autochtones de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées .....	5-3
Figure 5-3 : Inuites de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées.....	5-3
Figure 5-4 : Indiennes inscrites de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées .....	5-3
Tableau 5-2 : Population des femmes âgées de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées .....	5-4
Tableau 5-3 : Population active composée de femmes expérimentées, selon la profession (%), 1996 .....	5-4
Figure 5-5 : Population active composée de l'ensemble des femmes autochtones expérimentées, selon la profession, 1996 .....	5-5
Figure 5-6 : Population active composée de l'ensemble des hommes autochtones expérimentés, selon la profession, 1996, .....	5-5
Tableau 5-4 : Population de 15 ans ou plus, selon les activités à la maison et le sexe, 1996.....	5-6
<b>REVENU .....</b>	<b>6-1</b>
Figure 6-1 : Population des femmes de 15 ans ou plus (%), selon les groupes de revenu personnel total (\$ de 1995), 1995.....	6-1

---

Figure 6-2 : Population de 15 ans ou plus n'étudiant pas à plein temps selon la composition du revenu et le sexe, 1995 ..... 6-2

Tableau 6-1 : Revenu personnel moyen selon le groupe d'âge, (\$ de 1995), femmes de 15 ans ou plus, 1995 ..... 6-2

Tableau 6-2 : Revenu personnel moyen (\$ de 1995) selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus..... 6-3

Figure 6-3 : Familles de recensement (%) selon la catégorie de revenu (\$ de 1995) ..... 6-4

Figure 6-4 : Familles économiques (%) selon la catégorie de revenu (\$ de 1995) ..... 6-4

**MOBILITÉ..... 7-1**

Tableau 7-1 : Population des femmes de 5 ans ou plus, selon la mobilité - 5 ans auparavant, 1996 ..... 7-1

Figure 7-1 : Population des femmes de 5 ans ou plus ayant déménagé (%) selon les groupe d'âge, mobilité - 5 ans auparavant, 1996 ..... 7-2

Tableau 7-2: Population des femmes de 5 ans ou plus, pourcentage de ces personnes ayant déménagé selon les groupes d'âge, 1996 ..... 7-3

---

# INTRODUCTION

Les collectivités des Premières Nations, les décideurs, les dirigeants communautaires et autres groupes d'intérêt ont tout à gagner à bien connaître le profil socioéconomique des Autochtones qui font partie de leur communauté, région ou pays. La présente publication porte principalement sur les femmes autochtones, car leur vécu de même que les variables socioéconomiques qui les caractérisent en font un groupe différent de celui des autres femmes et aussi des hommes autochtones.

Il existe un lien important entre le bien-être économique des femmes autochtones en tant que personne, mère ou membre de leur communauté et le fait qu'elles soient des femmes et qu'elles aient une origine autochtone. En conséquence, la compréhension des défis particuliers que les femmes autochtones ont à relever doit faire partie intégrante de toute stratégie visant à améliorer les conditions économiques et autres des personnes et des communautés. Le présent rapport a pour objectif de tracer le profil démographique et socioéconomique des femmes autochtones au Canada, de façon à faire ressortir les défis qui leur sont propres et à informer et à appuyer les décideurs dans leur rôle d'élaboration des politiques.

Les données présentées dans ce rapport proviennent des données de base du MAINC et de totalisations spéciales fondées sur les données du Recensement de 1996. Le rapport est divisé en sept sections principales qui traitent des caractéristiques des femmes autochtones canadiennes d'origine inuite, indienne de l'Amérique du Nord ou métisse, du point de vue de la population, de la langue, de la famille, de l'éducation, de la population active, du revenu et de la mobilité. S'il y avait lieu, nous avons aussi présenté des données comparatives sur ces mêmes caractéristiques pour la population canadienne en général et la population masculine.

La section intitulée « **Note aux utilisateurs** » explique comment les données relatives aux Autochtones sont extraites des données du recensement et comment interpréter les chiffres de population selon les différentes définitions du terme « Autochtone » et selon qu'ils proviennent de sources autres que le recensement, comme le Registre des Indiens. On trouvera dans cette même section des renseignements sur la façon d'interpréter les données sur les Indiens inscrits dans les réserves et hors réserve. Nous incitons vivement les utilisateurs à prendre connaissance de ces renseignements avant de poursuivre leur lecture.



---

# NOTE AUX UTILISATEURS

## Le Recensement de 1996 et les données sur les Autochtones

Le Recensement de la population de 1996 (Recensement) a été l'occasion de modifier sensiblement les questions du recensement de 1991 qui portaient sur les Autochtones. Ces changements ont eu pour effet de créer plusieurs définitions des Autochtones, avec un chiffre de population différent pour chacune. Les utilisateurs des données du Recensement doivent donc savoir quelles sont les différences entre les définitions de 1991 et de 1996, de sorte qu'ils puissent en tenir compte dans leur comparaison des diverses composantes de la population autochtone d'un recensement à l'autre (population autochtone totale, Inuits, Métis, Indiens de l'Amérique du Nord).

Les différences de chiffres de population entre 1991 et 1996 viennent de ce que l'on a inclus au dernier recensement une question sur l'identité autochtone (Q18), qui s'ajoutait à celles sur l'origine ethnique (Q17), l'appartenance à une bande (Q20) et la qualité d'Indien inscrit (Q21) qui existaient en 1991. Aucune comparaison directe ne peut être faite entre les données de 1996 basées sur l'identité et les données basées sur l'ascendance/l'origine provenant des recensements précédents<sup>1</sup>.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le Recensement de 1996 nous permet d'envisager la population autochtone sous un nouvel angle, celui de l'identité. La variable identité est mesurée à l'aide des réponses données à la question suivante: « Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit/Esquimau? » (Q18). Les choix de réponse écrits en toutes lettres étaient Indien de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit; le répondant devait marquer le ou les cercles qui correspondaient le mieux à sa situation. Les réponses à cette question ont permis d'établir des chiffres de population basés sur l'identité pour les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuits séparément, ainsi que pour les personnes ayant déclaré plusieurs identités autochtones.

Les différences de chiffres sont également attribuables à la nouvelle formulation de la question sur l'origine ethnique (Q17). Dans les recensements antérieurs à 1996, les chiffres sur les Autochtones provenaient principalement d'une question posée aux répondants sur leur ascendance. Dans les recensements de 1991 et de 1996, on posait la question suivante aux répondants : « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils? ». En 1991, on avait énuméré 15 des origines les plus courantes en demandant aux recensés d'indiquer le plus grand nombre d'origines s'appliquant à leur situation. On avait prévu en outre deux fenêtres pour d'autres réponses possibles en énumérant plusieurs autres origines à titre d'exemple. En 1996, il n'y avait pas de liste de catégories de réponse; les répondants disposaient plutôt de quatre fenêtres où ils pouvaient inscrire leurs origines. Des origines étaient données en exemple et pour la première fois, « Canadien » figurait parmi ces exemples. Ces modifications, en particulier l'ajout de « Canadien », ont littéralement transformé le mode de déclaration de l'origine ethnique. Au Recensement de 1996, le nombre de répondants ayant indiqué « Canadien » était plus élevé, ce qui laisse sup-

---

1. Statistique Canada, *Le Quotidien*, 13 janvier 1998, n° 11-001F au catalogue.

---

poser que les personnes qui avaient auparavant déclaré une autre ascendance quelconque se reconnaissent maintenant d'origine canadienne<sup>1</sup>. Ce changement peut avoir influé sur les réponses données en ce qui regarde l'origine autochtone.

### ***Explication des différences d'effectifs pour la population autochtone totale***

On peut combiner et analyser de nombreuses façons différentes les questions du recensement de 1996 portant sur les peuples autochtones. La définition d'Autochtone utilisée par le MAINC (Affaires indiennes et du Nord canadien) dans cette publication est une synthèse des réponses données aux quatre questions qui portaient sur les Autochtones dans le Recensement de 1996. Selon cette définition, l'ensemble de la population autochtone au Canada s'établit à 1 170 190. On désigne comme Autochtones les personnes ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit (Q21), *et/ou* disant avoir une identité autochtone (c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Inuit ou Métis) (Q18), *et/ou* déclarant une ou plusieurs origines ethniques autochtones (Q17), *et/ou* qui sont membres d'une bande indienne ou d'une Première nation (Q20). La population autochtone totale désigne donc la population d'ascendance ou d'origine ethnique autochtone.

Dans son communiqué du 13 janvier 1998, où sont diffusées les données sur les Autochtones, Statistique Canada rapporte que la population autochtone s'établit à 799 010 personnes. Ce groupe est désigné comme la population d'identité autochtone et son effectif a été établi à partir des réponses données à trois questions contenues dans le questionnaire du Recensement de 1996. Il comprend les personnes ayant déclaré leur appartenance à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit/Esquimau (Q18), *ou* ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit (Q21) *ou* ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une Première nation (Q20)<sup>2</sup>.

Bien que ces deux définitions d'Autochtone soient utilisées couramment, d'autres définitions sont aussi employées par Statistique Canada et par le MAINC. Par exemple, Statistique Canada traite de la population ayant une ascendance autochtone seulement dans certains produits de données, comme la série « Le pays » et la série « Dimensions ». Le MAINC reconnaît aussi des définitions différentes dans sa recherche stratégique, comme l'appartenance autochtone seulement, l'ascendance autochtone seulement et la définition juridique d'Indien inscrit telle qu'elle figure dans la *Loi sur les Indiens*. Il est recommandé aux utilisateurs de données sur les Autochtones de savoir quelles définitions sont utilisées dans un produit de données particulier.

### ***Explication des différences d'effectifs pour la population indienne inscrite***

Selon le Recensement de 1996, l'effectif de la population indienne inscrite s'établit à 488 000 environ. Or, pour la même année, le Registre des Indiens, qui est administré par le MAINC, indique un effectif de 611 000 environ. Cet écart est attribuable à des

---

1. Statistique Canada, *Le Quotidien*, 13 janvier 1998, n° 11-001F au catalogue.

2. Statistique Canada, *Le Quotidien*, 13 janvier 1998, n° 11-001F au catalogue.

---

différences de méthodes et de concepts ainsi qu'au dénombrement partiel ou au sous-dénombrement de la population autochtone au Recensement de 1996.

Une des différences d'ordre méthodologique vient de ce que les deux opérations de dénombrement de compétence fédérale n'ont pas le même objectif ni le même calendrier. Selon le paragraphe 5(1) de la *Loi sur les Indiens*, le nom de chaque personne ayant le droit d'être inscrite comme Indien doit être consigné dans un registre des Indiens tenu au MAINC. Ce registre est mis à jour le 31 décembre de chaque année.

Par contraste, aux termes de la *Loi sur la statistique (1971)*, le statisticien en chef du Canada est tenu de faire le recensement complet de la population à tous les dix ans. Il doit aussi tenir à la mi-période un recensement de moins grande envergure. Le Recensement de 1996 a eu lieu en février et en mars dans les collectivités éloignées du Nord et le 14 mai dans le reste du Canada. Les événements de la vie (naissances et décès) qui ont touché les Indiens inscrits dans les quelque sept mois restants de l'année n'ont pas été pris en compte dans le recensement, alors qu'ils l'ont été dans le Registre. (Notons toutefois un décalage entre le moment où survient un événement de la vie et le moment où il est rapporté et consigné dans le Registre des Indiens.)

Une autre différence d'ordre méthodologique tient à la source des données. L'administration du Registre des Indiens se fait avec l'aide de groupes d'inscription, qui restent en contact avec les Indiens inscrits tout le long de l'année. Le Registre des Indiens s'applique à tous les Indiens inscrits, quels que soient leur lieu de résidence (y compris à l'extérieur du Canada) ou leur mode de vie. Par contraste, le recensement est une enquête à auto-déclaration qui a lieu tous les cinq ans. Les données du recensement constituent le résultats d'un dénombrement national des personnes présentes au Canada le jour du recensement.

Enfin, lors du Recensement de 1996, les habitants de plusieurs réserves n'ont pas tous été dénombrés, ce qui explique en grande partie la différence entre le chiffre fourni par le recensement et celui fourni par le Registre des Indiens<sup>1</sup>. On estime à 44 000 le nombre de personnes – Indiens inscrits pour la plupart – qui vivaient dans ces réserves en 1996 et qui ont fait l'objet d'un dénombrement incomplet; il y aurait donc une sous-représentation de la population indienne inscrite vivant dans les réserves.

### ***Explication des différences d'effectifs pour la population vivant dans les réserves***

Il incombe au MAINC de collaborer avec Statistique Canada pour déterminer quels réserves et établissements indiens, au sens de la loi, inclure dans le recensement. Statistique Canada utilise cette définition juridique des réserves et des établissements indiens pour définir les collectivités dans les réserves. Quand le MAINC présente son total de l'effectif dans les réserves, il inclut les personnes qui se trouvent dans les réserves et dans les établissements indiens définis conformément à la loi (y compris

---

1. Statistique Canada, *Le Quotidien*, 13 janvier 1998, n° 11-001F au catalogue.

---

celles qui se trouvent dans les réserves, sur les terres publiques et dans les établissements indiens) ainsi que les personnes qui vivent dans d'autres régions qui relèvent de sa compétence.

### ***Les totalisations des données du MAINC***

Les indicateurs socio-démographiques présentés dans ce rapport découlent des totalisations des données du recensement de 1996 qui ont été effectuées par Statistique Canada pour le compte du MAINC. Pour ces totalisations, on a utilisé les définitions de la « population autochtone » et de la « population vivant dans des réserves » proposées par le MAINC; de plus, ce sont ces données qui figurent dans les publications du MAINC. Les totalisations de recensement du MAINC ont été calculées pour divers niveaux d'agrégation géographique : subdivision de recensement, région métropolitaine de recensement, province/territoire et pays (ces termes ont été définis par Statistique Canada). De son côté, le MAINC enregistre des données selon un système d'agrégation géographique qui lui est propre, à savoir par bande et par conseil tribal. Les données par bande et par conseil tribal résultent de l'agrégation des données par réserve, selon la définition que le MAINC donne de la réserve (subdivisions de recensement).

### ***Données du Registre des Indiens***

Les chapitres sur la Population et la Famille dans cette publication renferment des données dérivées du Registre des Indiens. Avant que les données de cette source puissent être utilisées pour calculer des indices démographiques, des ajustements sont nécessaires pour tenir compte de l'enregistrement tardif des naissances et des décès. Bien que les naissances sont majoritairement rapportées au Registre dans les cinq années qui suivent, il y en a certaines où le délai est plus important. Le même problème survient dans le cas des décès. Ainsi donc les indices démographiques comme l'accroissement naturel, le taux brut de natalité et de mortalité et le taux de fécondité dans cette publication sont dérivés des données ajustées du Registre des Indiens.

---

## Termes utilisés dans cette publication:

**Population autochtone totale:** comprend les personnes ayant déclaré leur appartenance à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Q18), *ou* ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada (Q21), *ou* ayant déclaré une ou plusieurs origines ethniques autochtones (Q17), *ou* appartenant à une bande indienne ou à une Première nation (Q20).

**Indien inscrit:** personne inscrite comme Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Lors du Recensement de 1996, Statistique Canada s'est servi de cette définition légale dans la question 21. Par conséquent, les données du recensement relatives aux Indiens inscrits concernent les personnes ayant déclaré être inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Le nombre de ces personnes est différent de l'effectif inscrit dans le Registre des Indiens administrés par le MAINC, comme nous l'avons mentionné dans la section *Explication des différences d'effectifs pour la population indienne inscrite*.

**Inuit<sup>1</sup>:** autochtone du Nord canadien qui vit principalement au-delà de la limite forestière au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord québécois ou au Labrador. L'effectif calculé dans cette publication par suite du Recensement de 1996, comprend les personnes qui ne sont pas des Indiens inscrits et qui se sont reconnues Inuit (Q18).

**Métis<sup>1</sup>:** personne d'ascendance mixte – qui possède des ancêtres européens et issus d'une Première nation – se désignant elle-même au moyen du vocable *Métis* et se distinguant ainsi des membres des Premières nations, des Inuits et des non-Autochtones. L'effectif calculé dans cette publication par suite du Recensement de 1996, comprend les personnes qui ne sont pas des Indiens inscrits et qui se sont reconnues Métis (Q18).

### **Autres Autochtones:(comprend plusieurs groupes)**

- Personnes qui n'étaient pas inscrites mais qui se sont reconnues Indien de l'Amérique du Nord (Q18); et personnes qui n'étaient pas inscrites, qui ne se sont pas reconnues Autochtone, qui n'ont pas déclaré être d'ascendance autochtone, mais qui ont dit appartenir à une bande indienne (Q20). Ce groupe constitue 18,7 % des autres Autochtones.

- Personnes qui n'étaient pas inscrites, qui ne se sont pas reconnues Autochtone, mais qui ont déclaré être d'ascendance autochtone. Ce groupe constitue 80,5 % des autres Autochtones.

- Personnes qui n'étaient pas inscrites, mais qui ont déclaré plusieurs identités autochtones (0,9 % du total des autres Autochtones).

\* Nous reconnaissons que ce plus grand agrégat ne révèle pas les différences de caractéristiques entre les trois groupes qui le constituent. Le groupe des personnes d'origine autochtone (personnes qui n'étaient pas des Indiens inscrits, qui ne se sont pas dites Autochtones) qui font partie de l'effectif des «Autres Autochtones» représente

---

1. MAINC, Feuilles d'information, *Définitions*, mars 2000, [http://www.inac.gc.ca/pr/info/index\\_f.html](http://www.inac.gc.ca/pr/info/index_f.html)

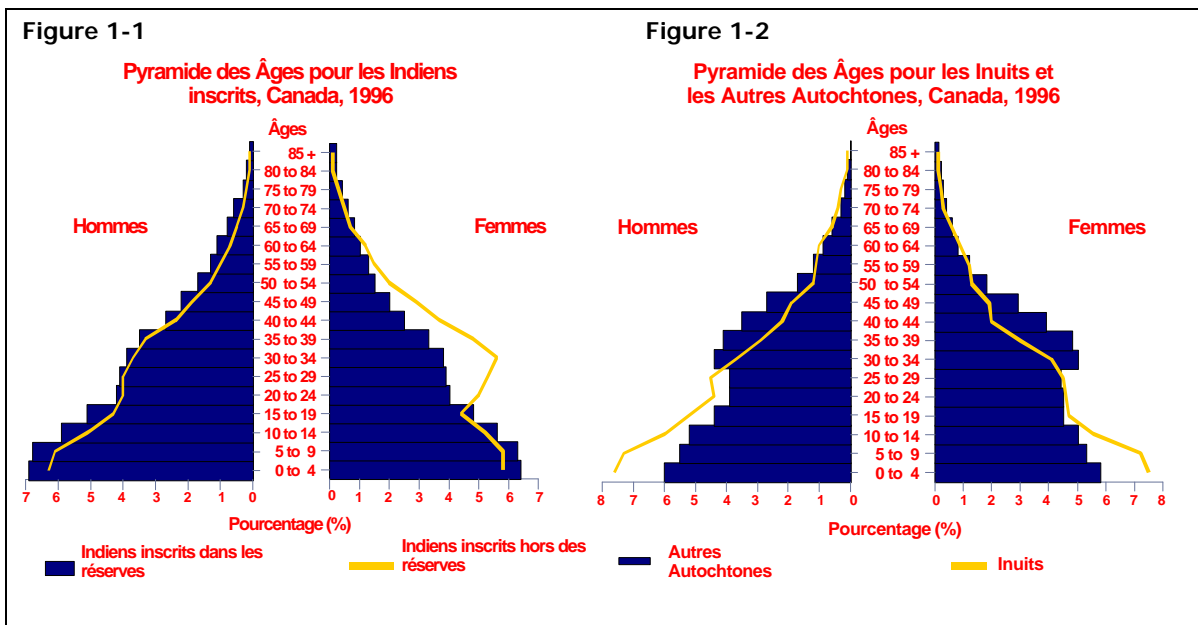
---

80,5 % de l'ensemble de cet effectif. Il est important de reconnaître l'influence que les caractéristiques des membres de ce groupe auront sur l'effectif global, et nous recommandons d'effectuer d'autres analyses portant sur chaque groupe pris indépendamment.

**Population non autochtone:** toutes les personnes vivant au Canada n'ayant déclaré d'aucune manière une appartenance au monde autochtone.

# POPULATION

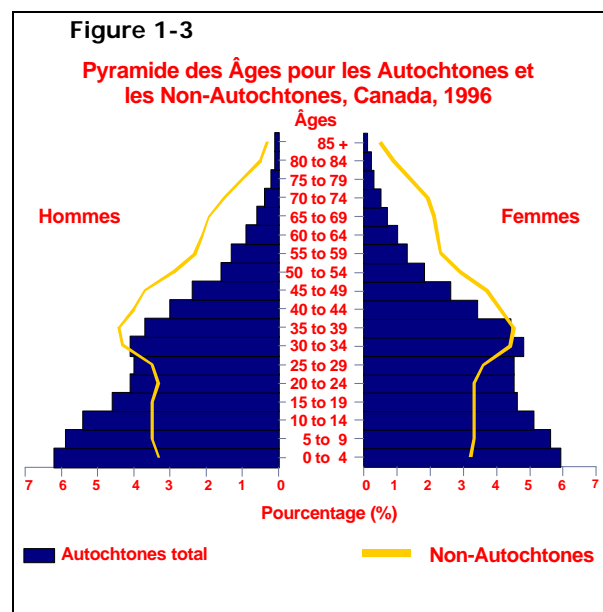
Les courbes d'une pyramide des âges (figures 1-1 à 1-3) donnent une représentation visuelle des écarts dans la distribution de la population entre les groupes autochtones et la population non autochtone au Canada. Une population plus jeune est représentée graphiquement par une pyramide où la majorité du poids se trouve près du bas de la pyramide et où le nombre de personnes qui en font partie diminue à mesure qu'on s'approche du sommet. La représentation graphique d'une population vieillissante ressemble à un champignon, le renflement formé par la population plus âgée se trouvant au-dessus de la tige plus étroite qui correspond à la population plus jeune.



La répartition par âge des Indiens inscrits vivant dans les réserves (figure 1-1) a la forme d'une pyramide, ce qui montre que la majorité des personnes de cette population sont jeunes. On observe une situation semblable chez les Inuits, avec une concentration encore plus élevée de jeunes de moins de 10 ans (figure 1-2). La forme de la pyramide des âges des non-Autochtones (illustrée dans la figure 1-3 par la zone située sous la ligne légèrement ombragée) ressemble à une personne avec les bras tendus, ce qui reflète le groupe important des personnes âgées de 30 à 54 ans.

Le tableau 1-1 montre le pourcentage de la population dans chaque cohorte d'âge selon la désignation ethnique.

Cinquante pour cent de la population des femmes autochtones avait moins de 24 ans, tandis que 50 % des femmes non autochtones avaient moins de 34 ans. Pour la



majorité des désignations ethniques, il n'y avait pas de différence importante dans la proportion d'hommes et de femmes dans chaque groupe d'âge. C'est seulement pour les catégories des personnes plus âgées, où les différences d'espérance de vie font sentir leur effet, que l'on observe de fortes différences selon le sexe.

**Tableau 1-1 : Population totale par groupes d'âge quinquennaux, 1996**

Groupe d'âge	Total Autochtones	Indiens inscrits			Inuits	Métis	Autres Autochtones	Non-Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
0 - 4 ans (%)	11,5	11,7	13,2	10,5	15,0	10,6	11,3	6,3
5 - 9 ans (%)	11,0	11,7	13,0	10,6	14,4	10,3	10,3	6,5
10 - 14 ans (%)	10,0	10,4	11,4	9,5	11,4	9,5	9,7	6,6
15 - 19 ans (%)	8,9	8,8	9,8	8,0	9,5	9,4	8,7	6,4
20 - 24 ans (%)	8,7	8,7	8,2	9,1	9,3	8,9	8,7	6,4
25 - 29 ans (%)	8,8	9,0	8,1	9,7	9,0	8,7	8,6	7,0
30 - 34 ans (%)	9,3	9,1	7,8	10,2	8,3	8,9	9,8	8,6
35 - 39 ans (%)	8,5	7,9	6,8	8,7	6,1	8,5	9,4	8,9
40 - 44 ans (%)	6,7	6,0	5,1	6,7	4,1	7,0	7,6	8,2
45 - 49 ans (%)	5,2	4,7	4,1	5,3	3,8	5,5	5,6	7,4
50 - 54 ans (%)	3,5	3,4	3,2	3,6	2,7	3,8	3,4	5,7
55 - 59 ans (%)	2,5	2,8	2,7	2,8	2,3	2,8	2,2	4,6
60 - 64 ans (%)	1,9	2,1	2,1	2,1	1,9	2,1	1,6	4,3
65 - 69 ans (%)	1,3	1,5	1,7	1,3	1,1	1,6	1,1	4,1
70 - 74 ans (%)	1,0	1,1	1,2	0,9	0,6	1,1	0,9	3,7
75 - 79 ans (%)	0,6	0,6	0,8	0,5	0,4	0,7	0,5	2,7
80 - 84 ans (%)	0,3	0,4	0,5	0,3	0,2	0,4	0,3	1,7
85 + (%)	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3	0,2	1,1

On peut aussi calculer des **rapports de dépendance** pour examiner la répartition de la population selon l'âge. Le rapport de dépendance présente la population des inactifs (personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus) comme proportion de la population en âge de travailler ou population intermédiaire (personnes âgées de 15 à 64 ans). Le tableau 1-2 présente les rapports de dépendance pour les différents groupes autochtones et pour la population non autochtone. Le rapport de dépendance pour la population autochtone (hommes et femmes) était de 60 en 1996. Cela signifie que pour tout groupe de 100 Autochtones en âge de travailler, il y avait 60 personnes inactives (personnes âgées et jeunes). La valeur des rapports de dépendance entre les désignations ethniques varie de 47 (non-Autochtones) à 77 (Inuits). Pour les Indiens inscrits, le rapport de dépendance différait considérablement entre la population des réserves et la population hors réserve. Pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves, le rapport de dépendance était de 73, alors que pour les Indiens inscrits vivant hors réserve, il était de 59.

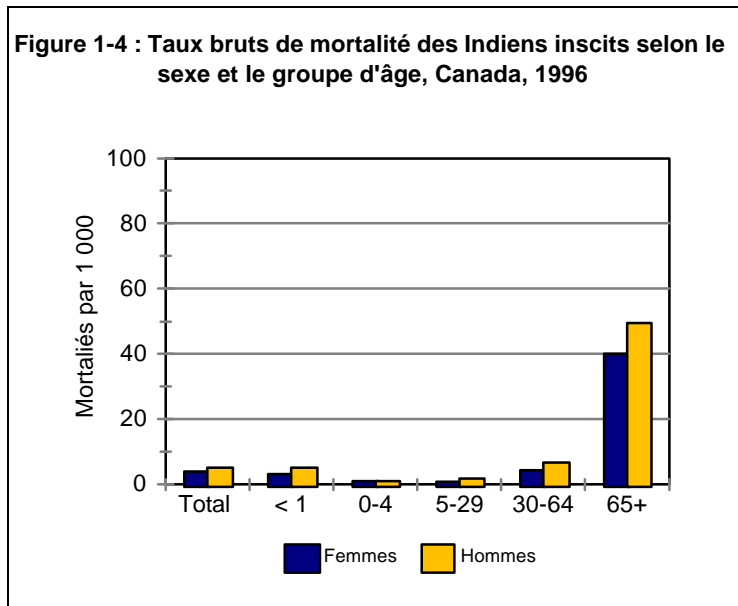
**Tableau 1-2 : Rapports de dépendance selon la désignation ethnique, 1996**

	Total - Autochtones	Indiens inscrits			Inuits	Métis	Autres Autochtones	Non-Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Rapport de dépendance <15 ans	54	60	65	54	73	48	51	30
Rapport de dépendance >65 ans	5	6	7	4	4	6	4	17
Total - Rapport de dépendance	60	65	73	59	77	54	55	47



Parmi les Autochtones, c'est aux enfants que l'on peut attribuer la majorité de la valeur du rapport de dépendance. Par exemple, pour l'ensemble de la population des Indiens inscrits, il y avait 60 enfants (de moins de 15 ans) et 6 personnes âgées (de 65 ans ou plus) inactifs pour 100 Indiens inscrits en âge de travailler. Par contre, les personnes âgées (de 65 ans ou plus) inactives représentaient un plus fort pourcentage du rapport de dépendance de la population non autochtone. Dans ce rapport de dépendance, 17 personnes inactives sur 47 faisaient partie du groupe d'âge des 65 ans ou plus. Les structures des rapports de dépendance reflètent les structures déjà révélées par les pyramides des âges et laissent supposer des implications pour les services visant à soulager le fardeau des soins pour les diverses populations.

La figure 1-4 montre les **taux bruts de mortalité** pour les Indiens inscrits selon le sexe et l'âge.<sup>1</sup> Le taux de mortalité précise le nombre annuel de décès pour 1 000 habitants. Selon les données ajustées du Registre des Indiens, le taux de mortalité pour l'ensemble de la population des Indiens inscrits était de 4,6 en 1996. Le taux de mortalité pour le Canada, dans son ensemble, est demeuré constant à 7,2.<sup>2</sup> Bien que le taux pour l'ensemble de la population canadienne soit plus élevé que celui observé pour les Indiens inscrits, cela est attribuable, en partie, à l'âge moyen plus élevé de la population canadienne.



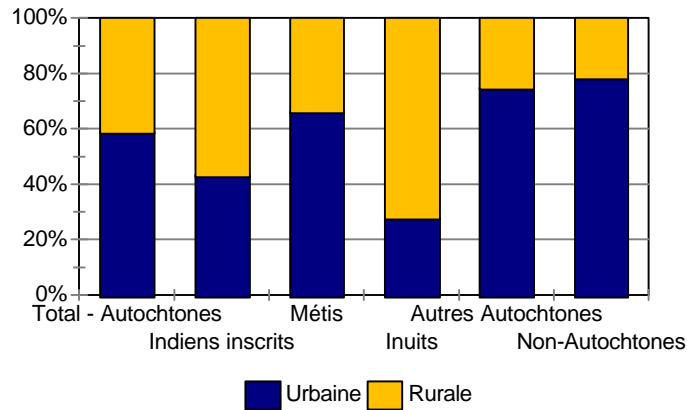
Le **taux d'accroissement naturel** est le taux auquel une population croît, sans inclure les effets de la migration. Pour obtenir ce taux, on soustrait le taux brut de mortalité du taux brut de natalité. Ce calcul montre que le taux d'accroissement naturel des Indiens inscrits était de 20 pour 1 000 en 1996. Comparativement à cette situation, le taux d'accroissement naturel de l'ensemble de la population canadienne était de 5,1 pour 1 000 la même année.<sup>2</sup>

Le taux d'accroissement naturel influe aussi sur le **temps de doublement** de la population, c'est-à-dire sur le temps qu'il faut pour que double la taille d'une population donnée. Le temps de doublement de la population des Indiens inscrits est de 37,1 ans. Ce calcul suppose un taux de croissance annuel moyen de près de 1,9 % basé sur la période 1998-2008<sup>1</sup>.

1. Projections de la population indienne inscrite, 1998-2008, [http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/reg\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/reg_f.html)

2. Statistique Canada. Statistiques démographiques annuelles, Ottawa: Industrie Canada, 1999, N° 91-213-XPB au catalogue

Figure 1-5 : Population totale selon qu'elle est urbaine ou rurale, 1996



La figure 1-5 révèle des écarts frappants entre les groupes autochtones en ce qui a trait à la proportion de la population qui habite dans les **régions urbaines par opposition aux régions rurales**. La distribution d'une population dans des régions rurales, éloignées ou urbaines a des incidences pour les caractéristiques socio-économiques présentées ci-après. C'est chez les Inuits que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de la population qui est concentrée dans des régions rurales (72 %); viennent ensuite les Indiens inscrits (57 %). Selon Statistique Canada, les régions urbaines ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants au kilomètre carré et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme étant une région rurale<sup>1</sup>. Le pourcentage de personnes du groupe des «Autres Autochtones» qui vivent dans des régions urbaines est semblable à celui des non-Autochtones (75 et 79 % de la population totale, respectivement).

1. Statistique Canada. Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. Publication n° 92-351-UPF au catalogue, p. 239.

# LANGUE

La langue joue un rôle déterminant dans la création d'une forte identité culturelle et elle a un rôle clé dans le maintien d'une culture pleine de vitalité. Comme le résumait l'Assemblée des Premières Nations : « nos langues sont l'essence de ce que nous sommes comme Premières Nations. Elles permettent de transmettre notre culture, nos traditions, notre histoire, nos légendes et notre spiritualité d'une génération à l'autre »<sup>1</sup>. Par conséquent, la population en régression des personnes parlant les langues autochtones a des conséquences importantes qui débordent le cadre du maintien des capacités linguistiques. À mesure que diminue le nombre d'utilisateurs de ces langues, la menace à l'endroit de ces langues augmente. De fait, le cri, l'ojibway et l'inuktitut sont les trois seules langues qui reposent sur un terrain ferme.<sup>2</sup>

**Tableau 2-1 : Population féminine selon la langue maternelle (%) et le groupe d'âge, 1996**

	Groupe d'âge	Total Langues maternelles	Anglais seulement	Français seulement	Langues amérindiennes	Inuktitut seulement	Anglais et langues amér.	Français et langues amér.	Toute les autres langues
Total - Population autochtone	Total	599 460	69,7	11,8	13,5	2,2	1,8	0,1	0,9
	0 - 4	68 900	78,2	7,1	9,5	2,7	1,4	0,1	1,0
	5 - 14	125 840	78,1	7,7	9,7	2,5	1,4	0,1	0,6
	15 - 19	53 380	75,3	9,5	10,7	2,4	1,4	0,0	0,7
	20 - 24	52 430	73,1	10,8	11,5	2,2	1,5	0,1	0,7
	25 - 34	108 680	70,3	11,9	12,8	2,2	1,9	0,1	0,8
	35 - 44	91 060	65,0	16,3	14,4	1,6	1,9	0,1	0,8
	45 - 64	78 420	54,9	17,3	21,7	2,2	2,5	0,2	1,2
	65 +	20 750	41,7	20,3	31,2	2,0	2,8	0,2	1,9
Total - Indiens inscrits	Total	252 825	63,5	3,3	29,2	0,0	3,6	0,2	0,3
	0 - 4	29 655	74,5	1,7	20,7	0,0	2,6	0,1	0,4
	5 - 14	55 740	74,3	2,2	20,3	0,0	2,7	0,1	0,3
	15 - 19	22 365	71,1	2,0	23,7	0,0	2,8	0,1	0,3
	20 - 24	21 970	67,4	3,5	25,5	0,0	3,2	0,2	0,3
	25 - 34	45 745	64,5	3,1	27,9	0,1	3,9	0,2	0,3
	35 - 44	34 945	56,9	4,5	34,0	0,0	4,2	0,1	0,3
	45 - 64	32 880	43,1	5,2	46,2	0,0	4,9	0,3	0,3
	65 +	9 520	28,5	6,4	59,4	0,0	5,0	0,3	0,4
Métis	Total	88 675	81,0	11,7	5,3	0,0	0,9	0,1	1,0
	0 - 4	9 370	89,6	6,5	2,7	0,0	0,5	0,0	0,6
	5 - 14	17 530	90,0	6,4	2,8	0,1	0,3	0,0	0,5
	15 - 19	8 340	87,5	7,9	3,3	0,0	0,5	0,0	0,7
	20 - 24	7 895	87,7	8,0	3,3	0,0	0,5	0,0	0,4
	25 - 34	15 595	83,4	10,1	4,6	0,0	0,9	0,1	0,9
	35 - 44	13 790	77,3	14,5	5,9	0,1	1,2	0,0	0,9
	45 - 64	12 535	63,9	21,4	10,7	0,0	2,0	0,3	1,8
	65 +	3 620	49,2	29,7	14,9	0,3	1,5	0,4	4,0
Inuits	Total	19 640	30,3	0,4	0,2	67,2	1,7	0,1	0,1
	0 - 4	2 945	34,3	0,7	0,3	62,0	2,5	0,0	0,3
	5 - 14	5 055	35,8	0,3	0,0	62,0	1,5	0,2	0,2
	15 - 19	1 860	29,8	0,5	0,0	67,7	1,9	0,0	0,0
	20 - 24	1 820	32,7	0,5	0,5	64,3	2,5	0,0	0,0
	25 - 34	3 385	29,2	0,3	0,3	68,5	1,5	0,0	0,4
	35 - 44	1 985	26,2	0,5	0,5	71,0	1,5	0,0	0,0
	45 - 64	2 110	18,2	0,5	0,5	80,1	0,7	0,0	0,0
	65 +	475	17,9	0,0	0,0	82,1	0,0	0,0	0,0
Autres Autochtones	Total	238 315	75,4	21,8	1,0	0,0	0,2	0,0	1,5
	0 - 4	26 930	83,2	13,8	0,7	0,0	0,3	0,0	1,9
	5 - 14	47 515	82,8	15,2	0,8	0,0	0,1	0,0	1,0
	15 - 19	20 800	78,9	19,0	0,8	0,0	0,1	0,0	1,2
	20 - 24	20 740	77,1	20,6	0,7	0,0	0,1	0,0	1,4
	25 - 34	43 955	74,8	22,6	0,9	0,0	0,1	0,0	1,4
	35 - 44	40 335	69,8	27,9	0,9	0,0	0,1	0,0	1,2
	45 - 64	30 900	66,4	29,5	1,7	0,0	0,3	0,0	2,0
	65 +	7 125	57,1	35,5	3,8	0,0	0,6	0,0	2,9

1. [http://www.afn.ca/Programs/Languages/state\\_of\\_emergency\\_concerning\\_ou.htm](http://www.afn.ca/Programs/Languages/state_of_emergency_concerning_ou.htm)

2. Norris, Mary Jane. « Les langues autochtones du Canada » dans *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, publication n° 11-008 au catalogue, hiver 1998

On peut vérifier la longévité d'une langue en comparant le pourcentage des gens qui la déclarent comme langue maternelle dans chaque groupe d'âge. La **langue maternelle** est la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement<sup>1</sup>. Si une certaine langue est plus répandue comme langue maternelle parmi les groupes de personnes plus âgées, cela laisse supposer que la langue est en déclin, que les plus jeunes ne l'apprennent plus comme leur langue maternelle.

Le tableau 2-1 montre la répartition des langues maternelles parmi les groupes d'âge pour la population des femmes autochtones. Le pourcentage de femmes autochtones qui parlaient une langue amérindienne ou l'inuktitut comme langue maternelle a diminué à mesure que l'âge a diminué pour chaque groupe autochtone. Pour les femmes indiennes inscrites vivant dans les réserves, on observe un écart de 44 % entre les personnes âgées de 0 à 4 ans (35 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (79 %) pour ce qui est d'avoir une langue amérindienne comme langue maternelle. La perte de la langue maternelle n'est pas aussi grande chez les personnes parlant l'inuktitut. Dans le cas des femmes inuites, l'écart entre les personnes âgées de 0 à 4 ans (63 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (82 %) tombe à 19 %. L'emploi de l'anglais seulement comme langue maternelle variait aussi selon le groupe d'âge. Il a été déclaré pour 78 % de l'ensemble des Autochtones de sexe féminin âgées de 0 à 4 ans, alors que 42 % des femmes autochtones de 65 ans ou plus ont déclaré l'anglais seulement comme langue maternelle.

**Tableau 2-2 : Population féminine totale selon la langue parlée à la maison, 1996**

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve			
Total - Langue parlée à la maison	599 460	252 825	115 675	137 155	19 640	88 675	238 310
Anglais seulement (%)	77,5	74,5	58,3	88,3	41,2	88,9	79,5
Français seulement (%)	9,9	3,3	1,4	4,9	0,4	7,5	18,7
Langues amérin. & inuktitut (%)	11,9	21,8	40,2	6,3	58,1	3,1	0,7
Toutes les autres langues (%)	0,7	0,3	0,2	0,5	0,3	0,5	1,1

Si l'on se reporte à la figure 1-5, qui présente la répartition de la population entre les régions urbaines et les régions rurales, on observe qu'un plus fort pourcentage de la population des Métis et des personnes faisant partie du groupe des «Autres Autochtones» habitaient des régions urbaines. Ces groupes ont aussi déclaré un plus faible pourcentage d'utilisation d'une langue autochtone comme **langue parlée à la maison** (tableau 2-2). Par exemple, 3 % des Métisses et moins de 1 % des femmes faisant partie du groupe des «Autres Autochtones» ont déclaré une langue autochtone comme langue parlée à la maison, alors que c'était le cas pour 58 % des Inuites.

Certaines mesures ont été élaborées pour évaluer la santé d'une langue. L'une de ces mesures est l'**indice de continuité linguistique**. Cet indice présente la langue parlée à la maison (LPM) sous forme de pourcentage de langue maternelle (LM) (LPM/LM). Il permet de comparer le nombre de personnes qui utilisent une certaine langue à la maison et le nombre de personnes qui parlaient cette langue dans leur jeunesse et qui la comprennent encore. Dans le cas d'une langue vivante, la proportion de personnes déclarant la langue en question comme langue parlée à la maison sera supérieure à la proportion de personnes ayant déclaré cette langue comme langue

1. Statistique Canada. Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. Publication n° 92-351-UPF au catalogue, p. 57.

maternelle (indice supérieur à 100 %). Par contre, dans le cas d'une langue en déclin, la proportion de personnes qui continuent d'utiliser la langue en question à la maison est moins élevée que la proportion de personnes l'ayant déclaré comme langue maternelle. Le tableau 2-3 montre l'indice de continuité linguistique pour les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et hors réserve.

**Tableau 2-3 : Ensemble des Indiennes inscrites selon l'indice de continuité linguistique, 1996**

	Dans les réserves			Hors réserve		
	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Rapport entre la LPM et la LM (%)	Rapport entre la LPM et la LM (%)	Langue maternelle (à la maison)	Langue parlée à la maison
Total - Langue parlée à la maison	115 675	115 675	100	100	137 150	137 155
Anglais seulement	55 055	67 385	122	115	105 460	121 095
Français seulement	1 380	1 590	115	97	6 870	6 695
Langues amérindiennes et inuktitut	59 165	46 490	79	36	24 210	8 705
Langues algonquines	48 255	39 665	82	38	19 220	7 325
Attikamek	1 725	1 710	99	64	195	125
Algonquin	830	525	63	53	235	125
Pied-noir	1 465	1 005	69	34	710	240
Cri	27 325	23 250	85	42	11 915	4 970
Malécite	225	85	38	24	105	25
Micmac	3 160	2 425	77	26	380	100
Montagnais-naskapi	3 380	3 275	97	61	580	355
Ojibway	7 805	5 415	69	26	4 645	1 190
Oji-cri	2 310	1 970	85	43	420	180
Langues algonquines, n.i.a.	20	-	0	0	35	-
Langues athapascanes	6 385	4 630	73	38	2 415	920
Porteur	680	425	63	27	395	105
Chilcotin	215	175	81	40	150	60
Chipewyan	295	155	53	31	305	95
Déné	2 855	2 550	89	53	585	310
Flanc-de-chien	845	635	75	32	155	50
Kutchin-Gwich'in (loucheux)	170	45	26	30	50	15
Esclave du Nord (peau-de-lièvre)	85	50	59	56	45	25
Esclave du Sud	825	425	52	47	480	225
Langues athapascanes, n.i.a.	405	180	44	15	240	35
Haïda	55	10	18	0	60	-
Langues iroquoises	10	-	0	6	310	20
Mohawk	0	10	-	5	195	10
Langues iroquoises, n.i.a.	10	-	0	8	120	10
Kutenai	55	15	27	0	10	-
Langues salishennes	705	360	51	22	245	55
Dakota/sioux	1 805	1 360	75	12	300	35
Tlingit	45	10	22	22	45	10
Langues tsimshennes	135	255	189	114	105	120
Langues wakashanes	410	170	41	40	100	40
Langues amérindiennes, n.i.a.	65	20	31	20	650	130
Inuktitut (esquimau)	15	-	0	44	90	40
Toutes les autres langues	75	210	280	108	605	655

Pour le total partiel « Langues amérindiennes et inuktitut », on observe un écart significatif dans l'indice de continuité linguistique entre la population des femmes vivant dans les réserves et celle qui vit hors réserve. L'indice de continuité linguistique pour les langues amérindiennes et l'inuktitut était de 79 % pour les Indiennes inscrites vivant dans les réserves. Cela signifie que 79 % de celles qui ont appris une langue amérindienne ou l'inuktitut dans leur enfance continuent de parler cette langue à la maison. Par contre, l'indice de continuité linguistique était de 36 % pour les Indiennes inscrites vivant hors réserve. Cet écart réaffirme l'association, que l'on a déjà mentionnée, entre l'isolement et le maintien des connaissances linguistiques acquises. Il constitue aussi un défi pour les Autochtones vivant hors réserve qui désirent conserver leur héritage linguistique.

**Tableau 2-4 : Population féminine totale selon l'indice de continuité linguistique, 1996**

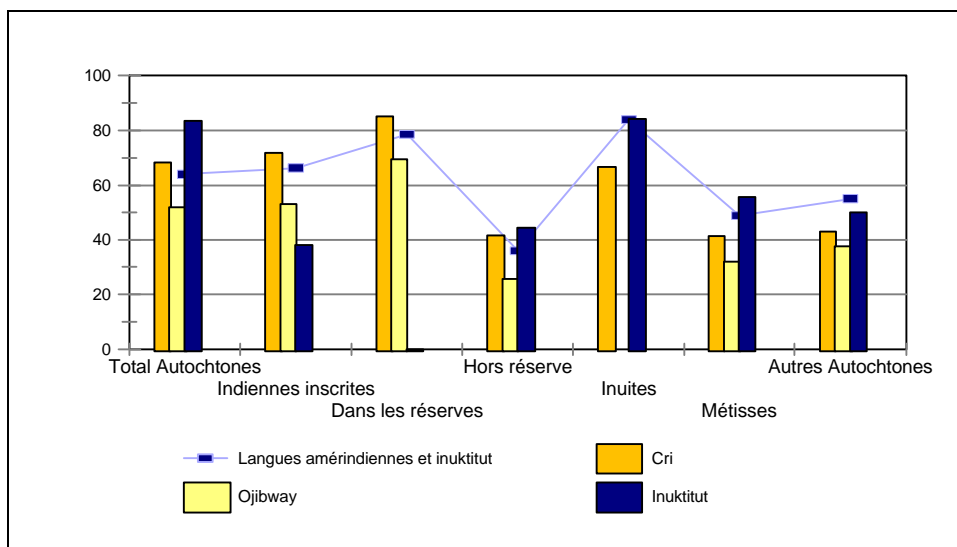
	Total - Indiennes		Autres		
	Autochtones	inscrites	Inuites	Métisses	Autochtones
Total - Langue parlée à la maison	100	100	100	100	100
Anglais seulement	111	117	136	110	105
Français seulement	84	100	94	64	86
Langues amérindiennes et inuktitut	64	66	84	49	55
Langues algonquines	67	70	75	40	57
Attikamek	95	96	-	-	67
Algonquin	61	61	-	-	0
Pied-noir	57	57	-	-	0
Cri	68	72	67	41	43
Malécite	35	33	-	-	-
Micmac	71	71	-	-	57
Montagnais-naskapi	93	92	-	100	99
Ojibway	52	53	-	32	38
Oji-cri	79	79	-	-	50
Langues algonquines, n.i.a.	36	17	-	41	0
Langues athapascanes	65	63	0	88	45
Porteur	47	49	-	-	0
Chilcotin	64	64	-	-	67
Chipewyan	41	41	-	44	33
Déné	85	83	-	92	73
Flanc-de-chien	67	68	-	-	33
Kutchin-Gwich'in (loucheux)	30	27	-	0	100
Esclave du Nord (peau-de-lièvre)	50	52	-	-	-
Esclave du Sud	49	50	-	100	0
Langues athapascanes, n.i.a.	32	33	-	-	0
Haïda	8	8	-	-	-
Langues iroquoises	7	6	-	0	0
Mohawk	7	8	-	0	0
Langues iroquoises, n.i.a.	0	8	-	-	0
Kutenai	25	25	-	-	-
Langues salishennes	45	44	-	-	100
Dakota/sioux	66	66	-	-	83
Tlingit	22	22	-	-	-
Langues tsimshennes	154	153	-	-	150
Langues wakashanes	41	41	-	-	0
Langues amérindiennes, n.i.a.	23	21	-	-	38
Inuktitut (esquimau)	84	38	84	56	50
Toutes les autres langues	82	127	200	62	76

Le tableau 2-4 montre l'indice de continuité linguistique pour les langues autochtones. Dans la population féminine, une faible proportion de femmes continuent d'utiliser l'haida et le mohak à la maison et seulement environ 8 % de la population autochtone totale utilisent toujours ces langues. À l'opposé, pour les langues tsimshennes que parlent certains des groupes autochtones de la Colombie-Britannique, l'indice de continuité est très élevé au sein de la population féminine autochtone totale (154 %). Cela peut signifier qu'il y a eu un renouveau d'intérêt pour la langue et qu'un plus grand nombre de femmes autochtones apprennent une langue tsimshenne comme langue seconde, bien que cette langue n'ait pas été leur langue maternelle. La figure 2-1 montre l'indice de continuité linguistique selon la désignation ethnique pour les langues amérindiennes et l'inuktitut et pour les trois langues parlées par le plus grand nombre de personnes, soit le cri, l'ojibway et l'inuktitut.

Dans son article sur les langues autochtones, Mary Jane Norris compare l'indice de continuité linguistique des femmes autochtones à celui des hommes autochtones.

C'est alors qu'elle remarque que « la perte de la langue se produit surtout durant les années de participation au marché du travail », et que cette tendance est « particulièrement notable chez les femmes »<sup>1</sup>. M<sup>me</sup> Norris établit un lien entre cette observation et la probabilité plus élevée pour les femmes autochtones de quitter les réserves et de déménager dans des endroits où la possibilité d'épouser des hommes non autochtones est plus élevée. Les observations de M<sup>me</sup> Norris ont des implications considérables pour la continuité linguistique des langues autochtones, particulièrement quand on tient compte du rôle des femmes dans l'éducation des enfants et la transmission de la culture.

Figure 2-1 : Population féminine selon l'indice de continuité linguistique, 1996



Compte tenu des faibles proportions d'Autochtones qui continuent de parler leur langue maternelle autochtone, on s'attendrait à ce que l'usage de l'anglais et du français soit assez répandu. La **connaissance des langues officielles** « indique si le recensé peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais ou dans ni l'une ni l'autre langue officielle »<sup>2</sup>. Comme le montre le tableau 2-5, plus de 60 % des femmes dans tous les groupes autochtones peuvent soutenir une conversation en anglais, tandis que la proportion de femmes capables de soutenir une conversation en français varie de 3 % à 10 %. Une forte proportion de femmes inuites (16 %) ne parlent aucune des deux langues officielles. Compte tenu de l'isolement de la majorité des collectivités inuites et du fort indice de continuité linguistique pour l'inuktitut, cette constatation n'a pas de quoi surprendre.

1. Norris, Mary Jane. « Les langues autochtones du Canada » dans *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, publication n° 11-008 au catalogue, hiver 1998  
 2. Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement de 1996*. Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. Publication n° 92-351-UPF au catalogue, p. 56

**Tableau 2-5 : Population féminine selon la connaissance des langues officielles, 1996**

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve			
Total - Langues officielles	599 460	252 825	115 675	137 155	19 640	88 675	238 310
Anglais seulement (%)	80	89	88	90	78	83	69
Français seulement (%)	6	4	5	3	3	4	10
Anglais et français (%)	12	5	3	6	3	13	21
Ni l'anglais, ni le français (%)	2	2	5	0	16	0	0



# FAMILLE

La famille est une institution sociale qui reflète les choix de chaque femme à propos de la reproduction, des décisions familiales relatives aux enfants et de facteurs collectifs comme la disponibilité de moyens anticonceptionnels et les valeurs culturelles relatives aux enfants. Dans le présent chapitre, nous allons étudier les femmes autochtones et leurs familles, y compris des variables comme la structure de la famille de recensement, l'état matrimonial, le taux de natalité et la fécondité.

**Tableau 3-1 : Ensemble de la population féminine selon l'état matrimonial, 1996**

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
<b>Total</b>	<b>599 465</b>	<b>252 830</b>	<b>115 675</b>	<b>137 155</b>	<b>19 640</b>	<b>88 675</b>	<b>238 320</b>	<b>13 881 780</b>
Mariées (%)*	34,3	32,7	33,5	32,1	33,1	33,7	36,2	47,3
Séparées (%)	2,9	3,1	1,9	4,1	1,5	3,3	2,7	2,3
Divorcées (%)	4,6	3,7	1,8	5,3	1,2	5,5	5,5	4,8
Veuves (%)	3,2	3,8	4,3	3,3	3,0	3,4	2,6	7,5
Jamais mariées (%)	55,0	56,7	58,6	55,2	61,2	54,1	52,9	38,2

\* Y compris l'union libre

Il y a une assez forte similitude entre les femmes pour ce qui est de l'état matrimonial (tableau 3-1). Dans tous les groupes autochtones, plus de 50 % des femmes ont déclaré n'avoir jamais été mariées, alors que la proportion correspondante dans la population féminine non autochtone est nettement inférieure (38 %). Trente-quatre pour cent des femmes autochtones ont déclaré être mariées, contre 47 % des femmes non autochtones. Il faut remarquer que la catégorie « mariée » comprend l'union libre. Le pourcentage de femmes qui ont déclaré être « divorcées » était plus faible pour les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et pour les Inuites que pour les autres groupes. La probabilité que les femmes non autochtones se déclarent « veuves » était presque deux fois plus élevée (8 %), situation vraisemblablement attribuable au fait que la population dont elles font partie est plus âgée.

**Tableau 3-2 : Familles de recensement selon la structure de la famille de recensement, 1996**

	Total - Autochtones	Indiens inscrits			Inuits	Métis	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
<b>Total</b>	<b>375 755</b>	<b>137 495</b>	<b>53 665</b>	<b>83 830</b>	<b>11 200</b>	<b>82 810</b>	<b>144 245</b>	<b>7 462 110</b>
Familles époux-épouse* (%)	79,9	73,4	75,5	72,1	80,5	81,9	84,9	85,8
Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin (%)	2,7	3,6	5,3	2,5	3,7	2,5	1,9	2,4
Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin (%)	17,4	23,0	19,2	25,4	15,8	15,6	13,2	11,8

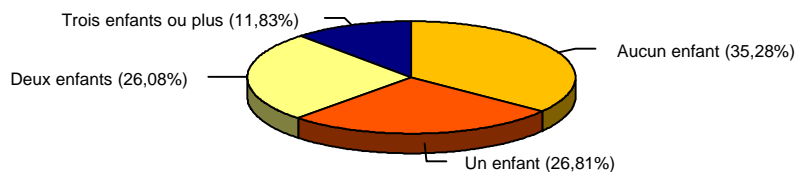
\* Y compris l'union libre

La variable **structure de la famille de recensement** permet d'examiner l'état matrimonial à un niveau agrégé (tableau 3-2). Cette variable fournit des données pour les « familles époux-épouse » (y compris les couples en union libre), pour les « pères seuls » et pour les « mères seules ». En 1996, la majorité des familles de recensement

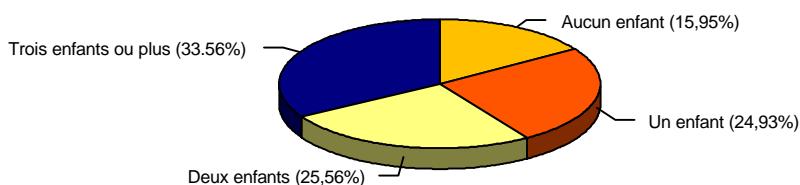
(c'est-à-dire un ou deux parents vivant avec leurs enfants jamais mariés dans le même logement), étaient des familles biparentales. Soixante-douze pour cent des familles d'Indiens inscrits vivant hors des réserves étaient des familles biparentales, comparativement à 86 % pour les familles non autochtones. Dans une très faible proportion de familles monoparentales, qu'elles soient autochtones ou non autochtones, le parent était de sexe masculin. À peine un peu plus de 5 % des familles d'Indiens inscrits dans les réserves étaient composées d'un parent seul de sexe masculin, comparativement à 2 % des familles non autochtones. Le pourcentage de familles où le parent seul est de sexe féminin est de 19 % dans le cas des Indiens inscrits vivant dans les réserves et de 12 % chez les non-Autochtones. La proportion de familles monoparentales où le parent seul est de sexe féminin est encore plus élevé chez les familles vivant hors réserve, soit 25 % de l'ensemble des familles de recensement.

D'un groupe autochtone à l'autre, le **nombre d'enfants** (y compris les enfants adoptés et les enfants de familles reconstituées) que comptent les familles de recensement varie considérablement. Il importe de ne pas confondre avec le taux de fécondité qui désigne le nombre d'enfants qu'une femme a pendant sa vie.

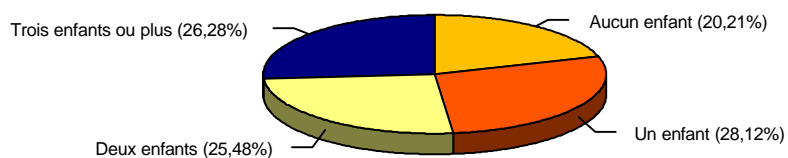
**Figure 3-1 : Nombre d'enfants, familles de recensement non-Autochtones, 1996**



**Figure 3-2 : Nombre d'enfants, familles de recensement inuites, 1996**



**Figure 3-3 : Nombre d'enfants, familles de recensement composées d'Indiens inscrits, 1996**



---

La proportion de familles de recensement sans enfants était deux fois plus élevée chez les non-Autochtones que chez les Inuits. Dans tous les groupes, les familles comptant un ou deux enfants représentaient 25 % et 30 %, respectivement, des familles de recensement. Des différences significatives sont de nouveau apparues en ce qui a trait aux familles de recensement comptant trois enfants ou plus. Les familles non autochtones avaient une probabilité nettement moins grande de compter trois enfants ou plus (12 %) que les familles inuites (34 %).

Les figures 3-1 et 3-2 nous donnent une représentation visuelle du nombre de familles inuites et non autochtones qui ont déclaré des enfants lors du recensement de 1996. Plus de la moitié des familles inuites comptaient deux enfants ou plus, alors que plus de la moitié des familles non autochtones ne comptaient pas d'enfant ou n'en avaient qu'un.

Le **taux de natalité** est le nombre annuel de naissances d'enfants vivants pour 1 000 personnes de la population. Des taux de natalité élevés rendent compte de l'influence de facteurs biologiques, environnementaux ou culturels sur la population. Par exemple, un taux de natalité élevé peut constituer une réaction à un taux de mortalité infantile élevé. Dans certaines cultures, une grande demande d'enfants peut être liée à un besoin de main-d'oeuvre ou de sécurité sociale. En 1996, le taux de natalité des Indiens inscrits était de 24,6 pour 1 000. Cela signifie qu'environ 25 bébés sont nés pour tout ensemble de 1 000 Indiens inscrits. Le taux de natalité des Indiens est en décroissance et, selon les projections, il tomberait à 21 pour 1 000 d'ici 2008<sup>1</sup>. Le taux de natalité de la population canadienne totale s'établissait à 12,3 pour 1 000 en 1996. Malgré le déclin prévu du taux de natalité des Indiens inscrits, ce taux reste deux fois plus élevé que celui de la population canadienne en général, ce qui dénote la jeunesse de ce groupe de la population.

Le **taux de fécondité** d'une population représente le nombre moyen d'enfants que chaque groupe de 1 000 femmes auront pendant leur période d'activité génitale. Le taux de fécondité projeté, en 1996, pour les Indiennes inscrites était de 2,7. Ainsi, par groupe de 1 000 femmes, chaque femme aura 3 enfants pendant sa vie. Il y a toutefois une différence entre le taux de fécondité projeté pour les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et pour celles vivant hors réserve. Le taux de fécondité projeté pour les Indiennes inscrites vivant dans les réserves était de 3,2. Cela est considérablement plus élevé que le taux de fécondité projeté pour les Indiennes hors réserve, qui était de 2,4<sup>1</sup>. En 1996, le taux de fécondité des Canadiennes était de 1,6<sup>2</sup>.

---

1. Projections de la population indienne inscrite, 1998-2008, [http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/reg\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/reg_f.html)

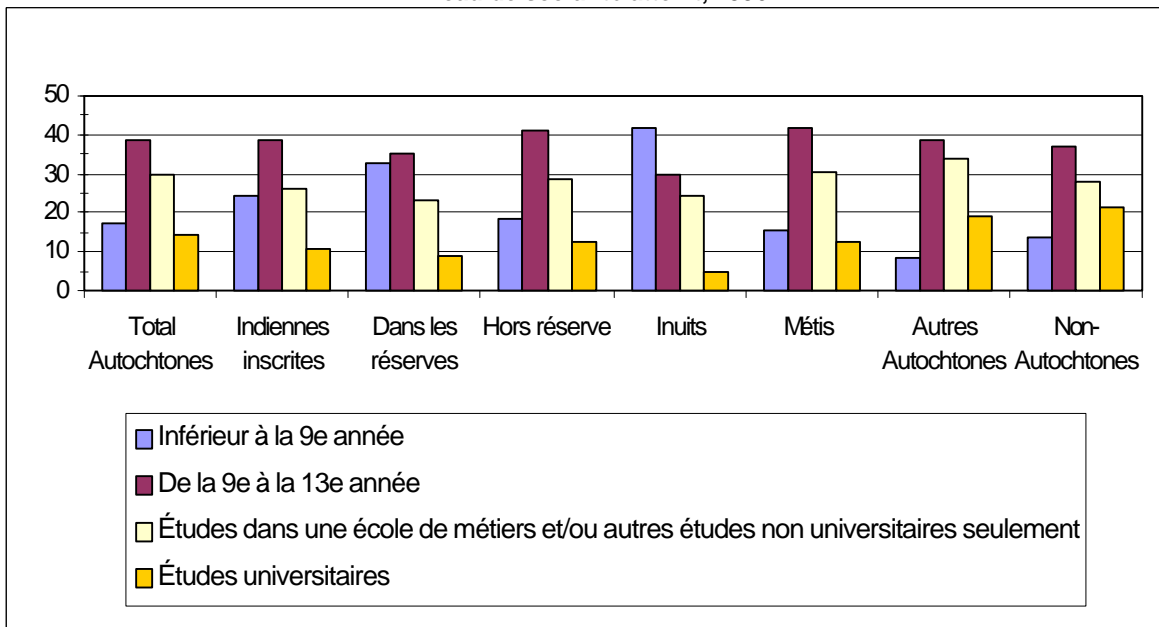
2. Statistique Canada. Statistiques démographiques annuelles, Ottawa: Industrie Canada, 1999, N° 91-213-XPB au catalogue, p. 169

# ÉDUCATION

Au Canada, l'éducation est actuellement une composante socioéconomique de base clé qui influe considérablement sur d'autres variables du bien-être, comme l'emploi et le revenu. De nombreux changements importants ont été apportés pour améliorer les possibilités d'éducation des peuples autochtones ainsi que les résultats à cet égard, notamment leur participation accrue à la gestion des programmes d'éducation et l'adoption de matériel didactique plus approprié à leur culture. Cependant, il subsiste des différences entre les femmes autochtones et non autochtones pour ce qui est des niveaux de scolarité. Ces différences tiennent à plusieurs facteurs comme les études qu'on exige pour certains emplois régionaux et l'accès à l'éducation.

L'examen des données relatives à la variable du **plus haut niveau de scolarité atteint** fait ressortir les différentes tendances en matière de scolarité au sein de la population féminine de 15 ans et plus. Pour le recensement de 1996, on a demandé aux répondants de 15 ans ou plus de déclarer leur dernière année d'études primaires ou secondaires, terminée ou non, ou leur dernière année universitaire ou non universitaire terminée.<sup>1</sup> Cette variable permet de recueillir les années de scolarité terminées et les grades obtenus.<sup>2</sup>

Figure 4-1 : Ensemble des femmes de 15 ans ou plus (%) n'étudiant pas à plein temps, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 1996



1. Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement de 1996*. Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. Publication n° 92-351-UPF au catalogue, p. 103
2. Il ne faut pas confondre le plus haut niveau de scolarité atteint et le taux d'obtention de diplôme. La première variable s'applique à l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, tandis que la seconde désigne le rapport des personnes ayant obtenu un certificat ou autre diplôme à l'ensemble des personnes faisant partie de la catégorie du niveau de scolarité en question.

**Tableau 4-1 : Ensemble des femmes de 15 ans ou plus qui n'étudient pas à plein temps selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 1996**

	Total	Indiennes inscrites		Inuits	Métis	Autres Autochtones	Non- Autochtones	
	Autochtones	Total	Dans les réserves					Hors réserve
Total - Plus haut niveau de scolarité atteint	333 990	135 805	60 035	75 770	9 400	51 320	137 465	9 860 985
Total partiel - Inférieur à la 9 <sup>e</sup> année	56 895	33 510	19 680	13 830	3 890	7 895	11 600	1 357 990
Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle	6 735	4 310	3 265	1 045	1 165	575	685	117 110
De la 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année	7 445	4 315	2 675	1 640	485	1 150	1 495	182 180
De la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année	42 710	24 890	13 735	11 150	2 245	6 170	9 410	1 058 700
Total partiel - De la 9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année	129 400	52 190	21 250	30 940	2 795	21 300	53 115	3 615 600
Avec certificat d'études secondaires (%)	29,4	20,4	17,2	22,6	18,4	29,0	38,9	45,2
Total partiel - Études dans une école de métiers et/ou autres études non universitaires seulement	99 655	35 425	13 805	21 620	2 275	15 600	46 350	2 774 280
Avec certificat ou diplôme (%)	70,5	67,6	69,0	66,7	62,6	69,7	73,4	77,6
Total partiel - Études universitaires	48 040	14 675	5 300	9 380	440	6 520	26 405	2 113 110
Avec grade universitaire (%)	42,5	34,0	30,3	36,0	30,7	37,2	48,7	59,2
Total partiel - Études postsecondaires	147 695	50 150	19 105	31 000	2 715	22 120	72 755	4 887 395
Incomplètes - sans grade, certificat ou diplôme (%)	38,6	42,2	41,7	42,5	42,7	39,9	35,6	30,4
Complètes - avec grade, certificat ou diplôme (%)	61,4	57,8	58,3	57,5	57,3	60,2	64,4	69,6

**Tableau 4-2 : Ensemble des hommes de 15 ans ou plus qui n'étudient pas à plein temps selon le plus haut niveau de scolarité atteint, 1996**

	Total	Indiennes inscrites		Inuits	Métis	Autres Autochtones	Non- Autochtones	
	Autochtones	Total	Dans les réserves					Hors réserve
Total - Plus haut niveau de scolarité atteint	305 650	120 020	64 880	55 140	9 550	51 800	124 280	9 327 020
Total partiel - Inférieur à la 9 <sup>e</sup> année	56 135	30 770	21 640	9 130	3 520	9 320	12 525	1 202 115
Aucune scolarité ou uniquement l'école maternelle	6 665	4 165	3 260	910	1 060	670	770	78 285
De la 1 <sup>re</sup> à la 4 <sup>e</sup> année	8 915	4 875	3 455	1 415	470	1 715	1 860	169 895
De la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année	40 550	21 735	14 925	6 805	1 990	6 935	9 885	953 935
Total partiel - De la 9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année	121 350	47 885	23 600	24 280	2 570	22 265	48 630	3 135 930
Avec un certificat d'études secondaires (%)	27,0	19,8	15,5	23,9	16,5	26,2	35,1	40,2
Total partiel - Études dans une école de métiers et/ou autres études non universitaires seulement	92 380	31 880	16 170	15 705	3 115	15 455	41 930	2 787 690
Avec certificat ou diplôme (%)	75,6	71,1	71,3	70,8	73,4	77,9	78,4	81,5
Total partiel - Études universitaires	35 785	9 480	3 465	6 020	345	4 765	21 190	2 201 285
Avec grade universitaire (%)	43,9	28,1	20,3	32,5	30,4	37,6	52,6	64,7
Total partiel - Études postsecondaires	128 165	41 360	19 635	21 725	3 460	20 220	63 130	4 988 970
Incomplètes - sans grade, certificat ou diplôme (%)	33,3	38,8	37,7	39,8	30,9	31,6	30,3	25,9
Complètes - avec grade, certificat ou diplôme (%)	66,7	61,2	62,4	60,2	68,9	68,3	69,7	74,1

---

Comme le montre la figure 4-1, le plus haut niveau de scolarité atteint par les femmes autochtones varie selon la désignation ethnique et l'emplacement. Quarante-et-un pour cent des femmes inuites ont déclaré avoir fait des études à un niveau inférieur à celui de la neuvième année, comparativement à 14 % des femmes non autochtones. Seulement 5 % des femmes inuites ont déclaré avoir fait des études universitaires, comparativement à 21 % des femmes non autochtones. Environ 30 % des femmes autochtones ont déclaré avoir une expérience des métiers comme plus haut niveau de scolarité atteint.

Les personnes des populations autochtones qui vivent dans des régions plus urbanisées ont déclaré des niveaux de scolarité plus élevés que les personnes habitant des régions rurales ou éloignées. Par exemple, 19 % des femmes faisant partie du groupe des «Autres Autochtones» ont déclaré que leur plus haut niveau de scolarité atteint correspondait à des études universitaires, comme c'était le cas pour 12 % des Indiennes inscrites hors réserve. Cela se compare à 9 % pour les Indiennes inscrites dans les réserves et à 3 % pour les Inuites. Ces données laissent supposer que l'éloignement reste un obstacle important à l'amélioration de l'acquisition des connaissances scolaires.

Les tableaux 4-1 et 4-2 font état des données sur le plus haut niveau de scolarité atteint, selon le sexe, pour les personnes qui n'étudiaient pas à plein temps. Il est utile de se limiter aux personnes n'étudiant pas à plein temps pour éviter que les données sur le plus haut niveau de scolarité atteint ne soient biaisées par l'inclusion des personnes n'ayant pas encore terminé leurs études. Si nous comparons les résultats des tableaux 4-1 et 4-2, nous constatons qu'une plus forte proportion de femmes que d'hommes complètent leurs études (c'est-à-dire en étant titulaires d'un grade, certificat ou diplôme). Ainsi, 29 % des femmes autochtones, contre 27 % des hommes autochtones, ayant déclaré comme plus haut niveau de scolarité avoir fait des études secondaires (de la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année) possédaient un certificat d'études secondaires. Chez les femmes non autochtones, la proportion correspondante est de 45 %. L'emplacement géographique peut expliquer d'autres différences notables. Les taux d'achèvement des Indiennes inscrites vivant dans les réserves et des Inuites sont très similaires. Dans la catégorie de la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année pour ce qui est du plus haut niveau de scolarité atteint, seulement 17 % des Indiennes inscrites dans les réserves et 18 % des Inuites, avaient obtenu un certificat d'études secondaires. Ces résultats se comparent à des proportions de 23 % pour les Indiennes inscrites vivant hors réserve et à 29 % pour les Métisses dans la même catégorie. Pour la population des Indiens inscrits dans les réserves, l'écart, au niveau des études universitaires terminées, est remarquable. Les femmes détenant un grade universitaire représentaient 30 % de celles qui avaient fait des études universitaires, 10 points de pourcentage de plus que chez leurs homologues masculins.

Il y avait peu de variation parmi les femmes pour le **principal domaine d'études** pour les études postsecondaires (tableau 4-3). Le *commerce*, la *gestion* et l'*administration des affaires* étaient les catégories de domaines d'études les plus populaires chez les femmes. L'*enseignement*, les *professions*, *sciences et technologies de la santé* et les *sciences sociales et disciplines connexes* étaient des domaines où les femmes avaient obtenu entre 15 et 20 % de leurs grades postsecondaires. Il est intéressant de remarquer que pour les Indiennes inscrites dans les réserves et pour les Inuites, le pourcentage d'études postsecondaires en *enseignement*, *loisirs et orientation* était plus élevé. Ces domaines d'études ont tendance à être offerts dans les col-

lectivités éloignées, alors que certains des autres (par exemple le génie et les sciences appliquées) tendent à être enseignés dans les centres urbains.

**Tableau 4-3 : Ensemble des femmes de 15 ans ou plus détenant un grade obtenu à la suite d'études postsecondaires (%), selon le principal domaine d'études, 1996**

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Total - Principal domaine d'études	124 090	41 830	15 435	26 390	2 095	18 195	61 960	4 360 540
Enseignement, loisirs et orientation (%)	14,5	17,8	24,1	14,1	24,1	13,5	12,3	15,7
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes (%)	5,1	3,5	3,0	3,8	5,5	3,5	6,7	7,3
Sciences sociales et disciplines con. (%)	13,6	16,1	15,2	16,7	9,3	12,6	12,2	10,0
Commerce, gestion et administration des affaires (%)	28,9	27,5	24,4	29,4	29,4	30,9	29,3	28,7
Sciences et techniques agricoles et biologiques (%)	4,7	4,5	4,9	4,3	6,0	4,7	4,7	4,5
Génie et sciences appliquées (%)	0,5	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	1,0
Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées (%)	6,9	7,1	8,6	6,2	9,3	7,9	6,3	4,0
Professions, sciences et technologies de la santé (%)	16,0	15,3	13,8	16,2	9,8	16,4	16,6	18,5
Mathématiques et sciences physiques (%)	1,1	0,6	0,3	0,9	0,7	0,9	1,4	2,2
Autres disciplines et sans spécialisation (%)	0,3	0,5	0,8	0,4	0,5	0,1	0,3	0,2

Les figures 4-2 à 4-4 montrent un effet important de l'éducation sur la population active. Pour chaque statistique sur l'emploi, les statistiques étaient plus favorables pour les femmes ayant une scolarité supérieure, quelle que soit la désignation ethnique. Ainsi, pour le taux d'activité, c'est-à-dire le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus qui travaillait ou qui recherchait activement un emploi, ainsi que pour le rapport emploi/population, c'est-à-dire la proportion de la population âgée de 15 ans ou plus qui avait effectivement un emploi (voir figures 4-2 et 4-3), les taux sont plus élevés chez les personnes ayant une scolarité plus élevée. Le graphique sur le taux de chômage selon le plus haut niveau de scolarité atteint (figure 4-4) montre clairement que les femmes détenant un diplôme universitaire obtiennent les plus faibles taux de chômage, tandis que celles n'ayant pas terminé la 9e année ont les taux de chômage les plus élevés. La tendance observée chez les femmes non autochtones se répète pour d'autres désignations ethniques, bien que ces dernières aient tendance à afficher des taux globaux de chômage plus élevés.

Le taux de chômage pour l'ensemble des femmes autochtones dont les études secondaires constituent le plus haut niveau de scolarité atteint (12 %) est plus élevé que pour les femmes non autochtones (5 %). Ce taux était aussi plus élevé pour les Indiennes inscrites hors réserve, et cet écart laisse supposer que l'éducation ne suffit pas à faire croître les niveaux d'emploi pour les femmes autochtones et que d'autres facteurs situationnels, comme la discrimination ou le manque de chance, jouent aussi un rôle important.

Figure 4-2 : Taux d'activité (%) selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus, 1996

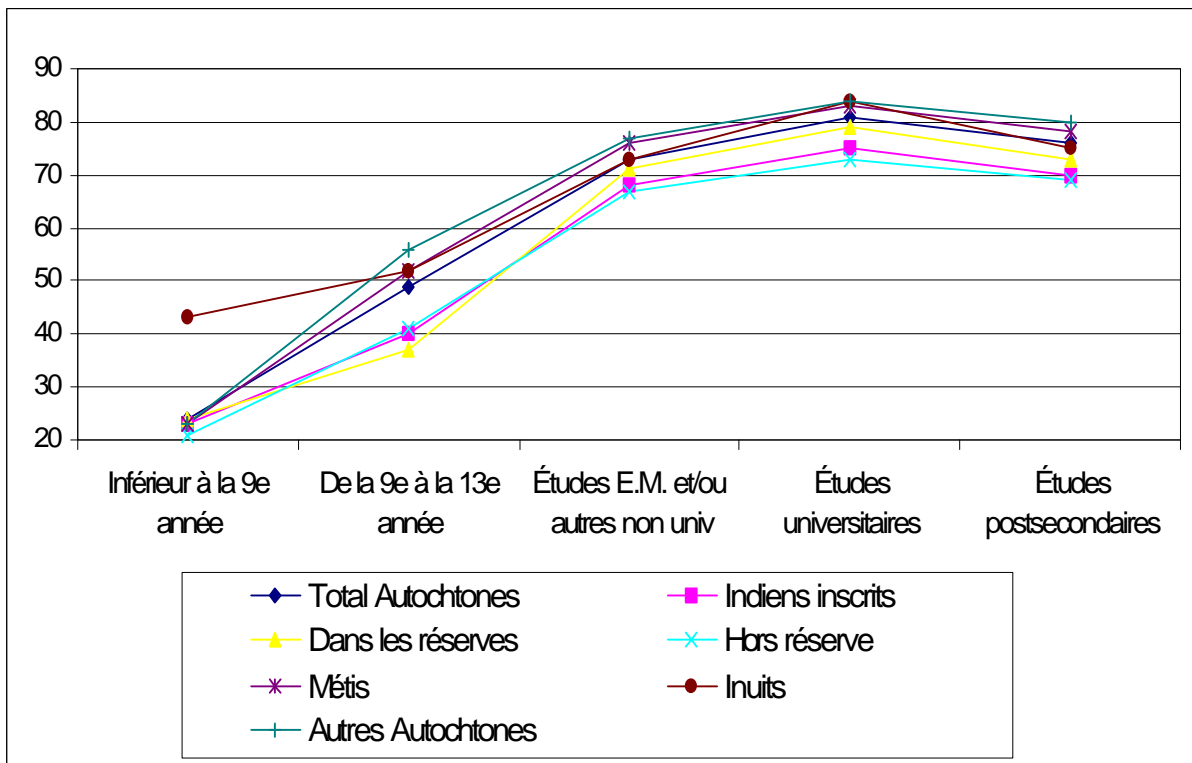


Figure 4-3 : Rapport emploi/population selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus, 1996

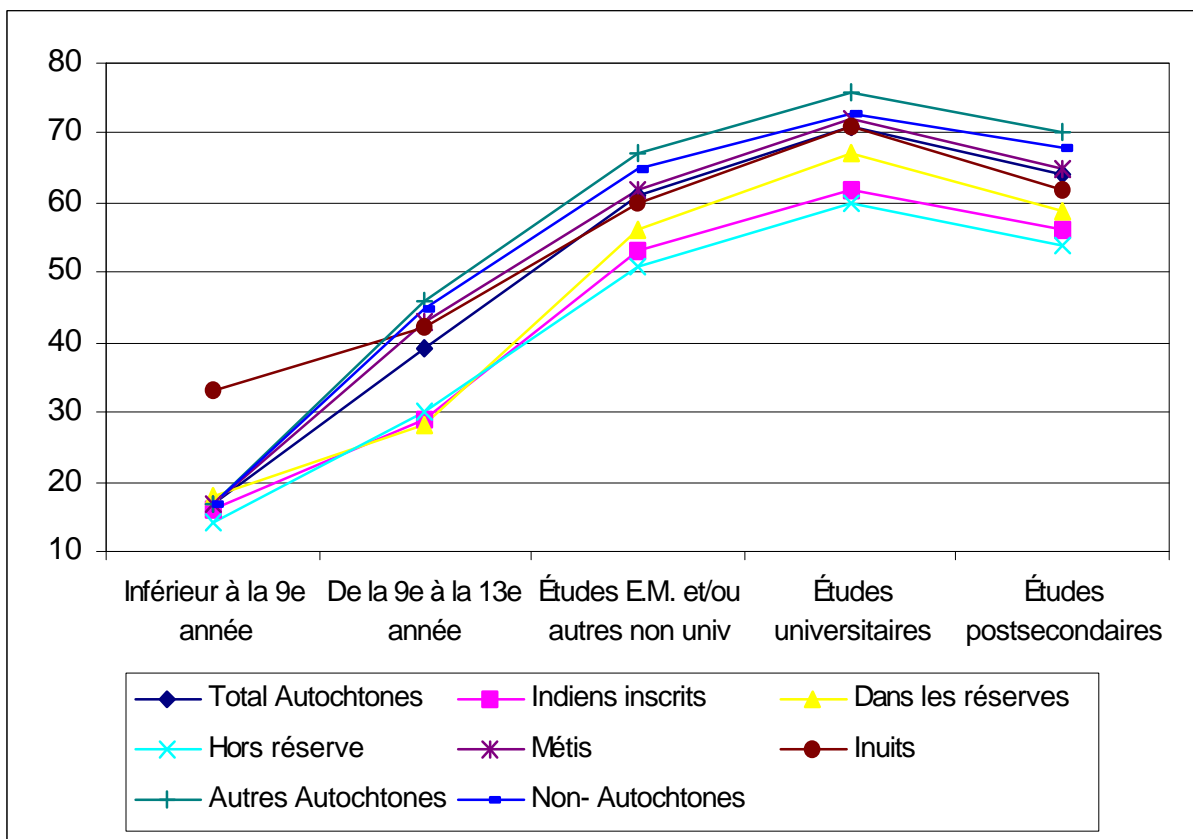
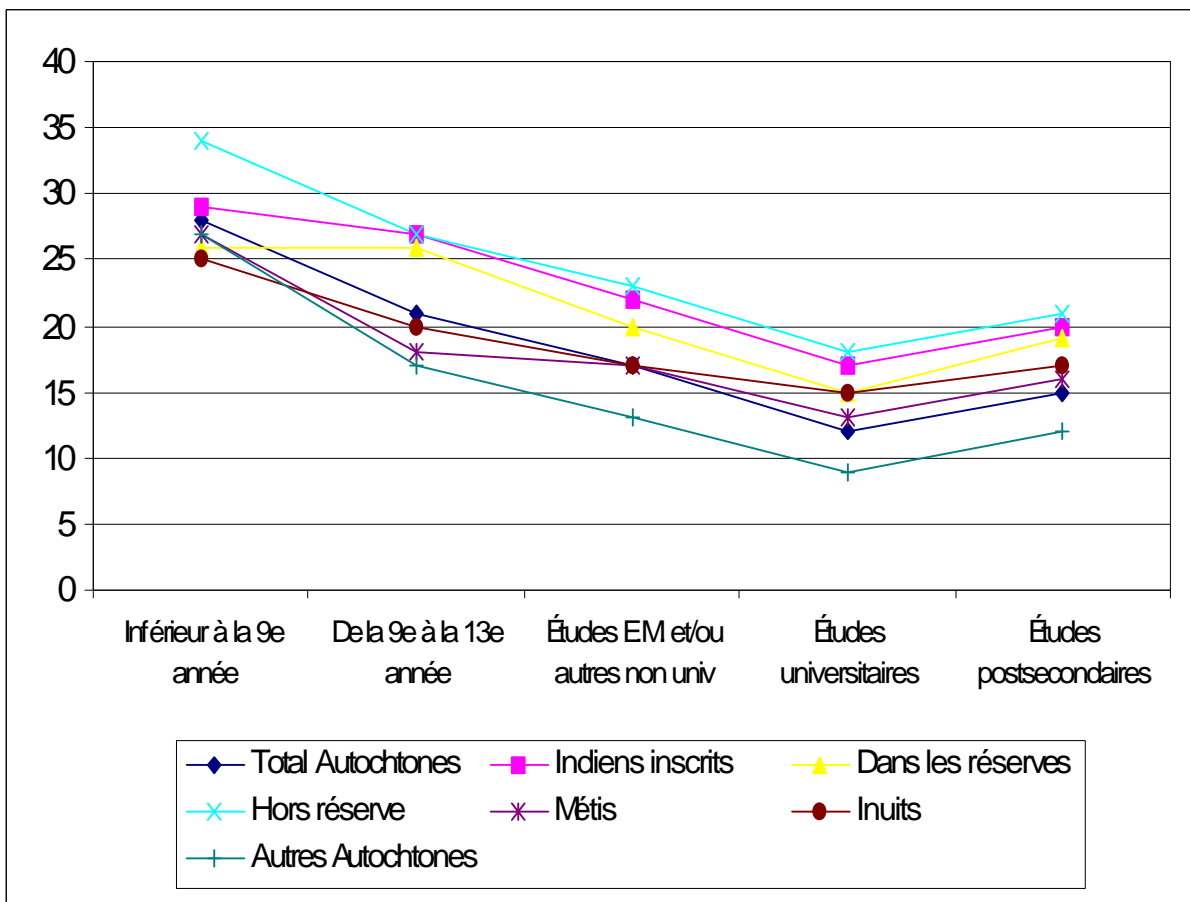




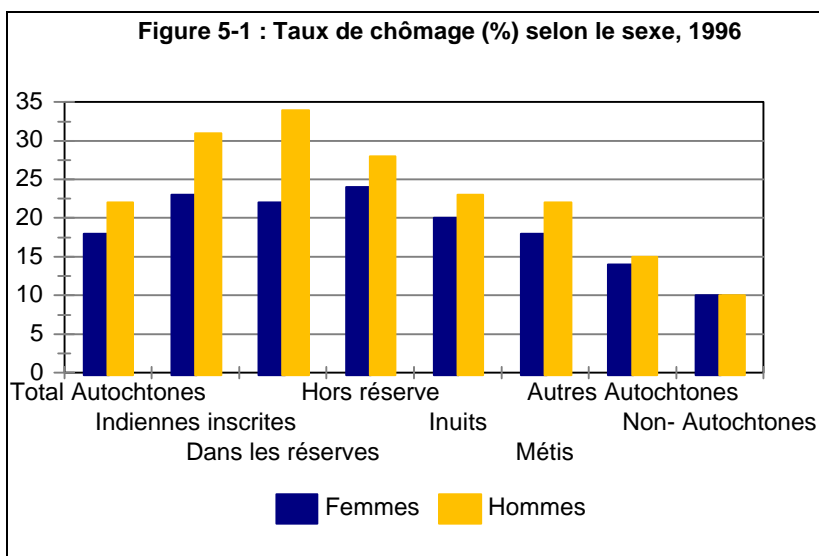
Figure 4-4 : Taux de chômage (%) selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus, 1996



# POPULATION ACTIVE

La section du recensement relative à la population active porte sur la participation des répondants à l'économie basée sur les salaires. On saisit divers aspects de la participation des personnes actives sur le marché du travail (peu importe qu'elles aient été employées ou en chômage au moment du recensement). Au niveau global, les statistiques sur la population active, comme le taux de chômage, nous présentent l'histoire de l'activité. Dans le cadre du recensement, on saisit aussi des renseignements sur la profession et sur les semaines travaillées.

Les lecteurs sont priés de noter que l'économie de troc ne fait pas partie du présent examen de la population active. À l'échelle historique, cette partie de la vie est particulièrement pertinente pour les Autochtones et elle l'est encore aujourd'hui à des degrés divers. Des activités comme la pêche ou la chasse de subsistance plutôt que commerciale, le troc de biens et services et le travail non rémunéré qui assure le soutien d'un ménage ne figurent pas dans les données recueillies au moyen du recensement sur la population active.



Le **taux de chômage** est une mesure économique que la plupart des personnes connaissent bien. Cette statistique détermine le pourcentage des personnes qui cherchent activement un emploi mais n'en trouvent pas. On obtient ce taux en calculant le pourcentage de l'ensemble de la population active qui est constitué par l'ensemble des chômeurs. La figure 5-1 montre le taux de

chômage pour les hommes et pour les femmes pour tous les groupes autochtones et pour la population non autochtone. Pour chaque groupe autochtone, le taux de chômage relevé chez les hommes est plus élevé que celui qui est observé chez les femmes. L'écart était particulièrement remarquable dans les réserves, où le taux de chômage des Indiens inscrits était de 12 points de pourcentage supérieur à celui des Indiennes inscrites. Les taux de chômage pour les femmes autochtones étaient de 14 % (Autres Autochtones) à 24 % (Indiennes inscrites hors réserve). Les données présentées dans la section précédente laissent supposer que le plus haut niveau de scolarité atteint ainsi que le domaine d'étude jouent un rôle important à cet égard.

Le **taux d'activité** indique le pourcentage des personnes en âge de travailler qui sont actuellement actives. Ce taux correspond au total de la population active en pourcentage de l'ensemble des personnes de la population de 15 ans ou plus. Comme on peut le voir dans le tableau 5-1 sur les taux d'activité selon le sexe, le taux d'activité des hommes âgés de 15 ans ou plus est dans tous les cas plus élevé que celui des femmes. L'écart important observé dans les taux d'activité dans les réserves, par

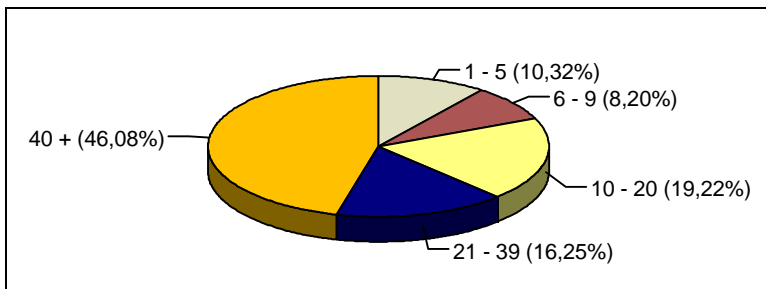
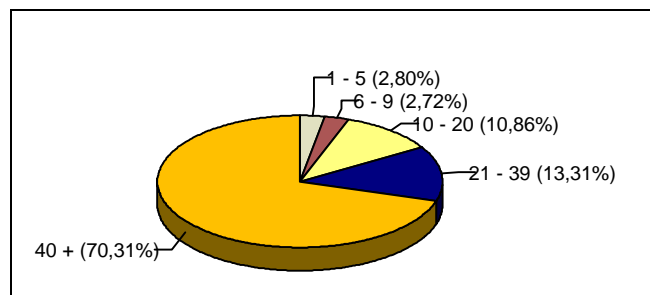
Tableau 5-1 : Population de 15 ans ou plus, selon l'activité et le sexe, 1996

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Total - Activité	404 720	167 430	72 190	95 245	11 640	61 775	163 875	11 201 750
Total - Population active	231 165	80 225	32 460	47 760	6 495	36 705	107 730	6 573 585
Occupées	189 780	61 525	25 280	36 245	5 190	30 300	92 760	5 937 835
Chômeuses	41 385	18 700	7 180	11 525	1 305	6 410	14 970	635 750
Chômeuses expérimentées	23 810	10 090	4 050	6 045	845	3 920	8 945	397 630
Chômeuses inexpérimentées	17 570	8 605	3 130	5 480	455	2 485	6 025	238 120
Inactives	173 560	87 205	39 725	47 485	5 145	25 070	56 140	4 628 165
Taux d'activité (%)	57	48	45	50	56	59	66	59
Taux de chômage (%)	18	23	22	24	20	18	14	10
Rapport emploi/population	47	37	35	38	45	49	57	53
<b>Hommes</b>								
	Total - Autochtones	Indiens inscrits			Inuits	Métis	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Total - Activité	366 290	144 970	75 965	69 005	11 620	61 295	148 400	10 656 165
Total - Population active	255 355	89 160	43 840	45 325	7 455	44 475	114 260	7 752 600
Occupés	199 925	61 815	29 085	32 735	5 765	34 855	97 485	6 991 205
Chômeurs	55 430	27 345	14 755	12 585	1 690	9 615	16 775	761 395
Chômeurs expérimentés	38 855	18 875	10 370	8 500	1 250	6 905	11 830	538 505
Chômeurs inexpérimentés	16 570	8 475	4 385	4 085	440	2 715	4 945	222 890
Inactifs	110 940	55 810	32 130	23 680	4 160	16 820	34 145	2 903 560
Taux d'activité (%)	70	62	58	66	64	73	77	73
Taux de chômage (%)	22	31	34	28	23	22	15	10
Rapport emploi/population	55	43	38	47	50	57	66	66

exemple, pourrait expliquer pourquoi les Indiens inscrits de sexe masculin dans les réserves ont un taux de chômage plus élevé que celui des femmes faisant partie du même groupe. De tous les groupes, c'est dans celui des «Autres Autochtones» de sexe masculin que le taux d'activité est le plus élevé, soit 77 %. Les Indiennes inscrites vivant dans les réserves obtiennent le plus faible taux d'activité 45 %.

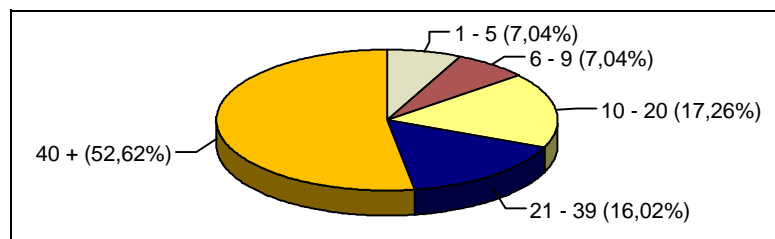
**Les semaines travaillées** nous permettent d'étudier la population active sous un autre éclairage. Cette variable correspond au nombre de semaines, en 1995, où les personnes âgées de 15 ans ou plus ont travaillé contre rémunération ou à leur compte<sup>1</sup>. Cette variable nous permet de constater clairement les effets du travail saisonnier et du travail temporaire.

**Figure 5-2 : Femmes non autochtones de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées**



**Figure 5-3 : Inuites de 15 ans et plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées**

**Figure 5-4 : Indiennes inscrites de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées**



1. Statistique Canada. Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. Publication n° 92-351-UPF au catalogue, p. 30

Les figures 5-2 à 5-4 montrent la répartition du travail selon le nombre de semaines travaillées pour chacun des groupes ethniques. Dans tous les groupes ethniques, une majorité de femmes (70 % des non-Autochtones, 53 % des Indiennes inscrites et 46 % des Inuites) ont travaillé au moins 40 semaines (tableau 5-2). Dans l'ensemble, une plus forte proportion d'Inuites avaient travaillé un moins grand nombre de semaines en 1995. Cette situation serait peut-être attribuable au fait que les emplois qui s'offrent aux Inuites sont de nature plus saisonnière. Seulement 3 % des femmes du groupe des non-Autochtones ont déclaré entre 1 et 5 semaines de travail pour 1995, ce qui est nettement moins que les proportions correspondantes de 7 % chez les Indiennes inscrites et de 10 % chez les Inuites.

**Tableau 5-2: Population des femmes âgées de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995, selon le nombre de semaines travaillées**

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Total - Semaines travaillées en 1995	404 720	167 430	72 190	95 245	11 640	61 775	163 875	11 201 750
N'ont pas travaillé en 1995 (%)	42,8	52,4	54,7	50,7	39,2	40,7	34,1	40,0
Ont travaillé en 1995 (%)	57,2	47,6	45,3	49,3	60,8	59,3	65,9	60,0
1 - 5 semaines travaillées (%)	5,5	7,0	7,9	6,4	10,3	5,3	4,2	2,8
6 - 9 semaines travaillées (%)	5,1	7,0	8,5	6,0	8,2	4,3	3,8	2,7
10 - 20 semaines travaillées (%)	15,5	17,3	18,2	16,6	19,2	15,6	13,9	10,9
21 - 39 semaines travaillées (%)	16,1	16,0	15,3	16,6	16,3	17,2	15,9	13,3
Au moins 40 semaines travaillées (%)	57,7	52,6	50,1	54,4	46,1	57,6	62,2	70,3

La **profession** nous éclaire aussi beaucoup au sujet de la population active. La profession qu'une personne exerce est, dans une large mesure, fonction de sa formation, de ses expériences antérieures et de facteurs associés au marché du travail (comme l'évolution de l'offre et de la demande). Pour tous les groupes ethniques, les professions du domaine de la vente et des services représentaient le plus fort pourcentage des professions (tableau 5-3). La deuxième catégorie professionnelle en importance était celle des affaires, de la finance et de l'administration (variant de 21 % pour les Indiennes inscrites vivant dans les réserves à 30 % pour les femmes non autochtones). Cette catégorie comprend les services financiers et les services aux entreprises, les services administratifs et de réglementation et les services de soutien.

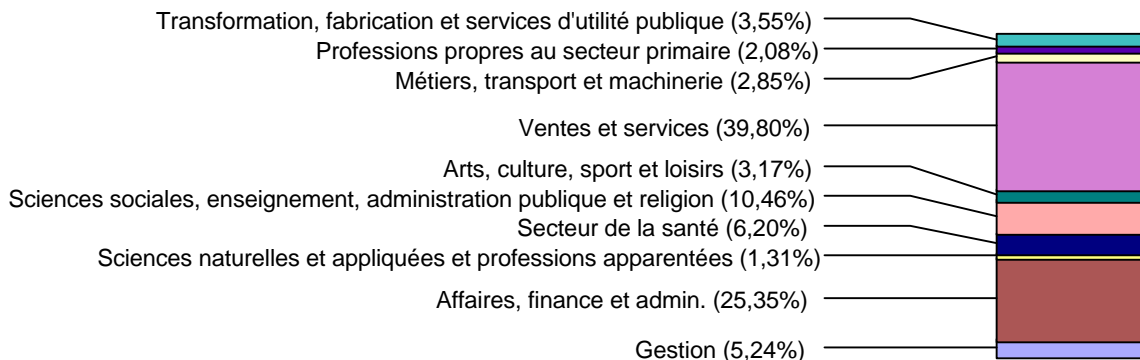
**Tableau 5-3: Population active composée de femmes expérimentées, selon la profession (%), 1996**

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Gestion	5,2	5,1	5,4	4,9	4,0	4,6	5,6	6,3
Affaires, finance et admin.	25,3	23,3	21,0	24,9	21,1	24,1	27,5	30,0
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	1,3	0,8	0,6	1,0	0,9	1,0	1,8	2,0
Secteur de la santé	6,2	5,1	3,7	6,2	3,4	6,1	7,1	8,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,5	14,5	17,7	12,3	15,5	8,6	8,0	8,8
Arts, culture, sport et loisirs	3,2	2,7	2,6	2,8	7,4	2,4	3,5	3,2
Ventes et services	39,8	39,4	39,8	39,1	42,0	44,4	38,4	32,0
Métiers, transport et machinerie	2,9	3,4	4,5	2,7	3,0	2,9	2,4	1,8
Professions propres au secteur primaire	2,1	2,5	3,4	1,8	0,9	2,8	1,7	2,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	3,5	3,2	1,4	4,4	1,8	3,2	4,0	5,0

Les Indiennes inscrites dans les réserves ont déclaré le plus fort pourcentage de toutes les femmes employées dans les sciences sociales, l'enseignement et l'administration publique (18 %); les Inuites les suivaient de près, avec 16 % des emplois dans cette catégorie professionnelle. Ce type d'emploi a tendance à être plus disponible dans les régions rurales ou éloignées que les emplois dans certaines autres catégories professionnelles. Cette proportion est appelée à augmenter, à mesure que l'autonomie gouvernementale prendra de l'ampleur et que la gestion d'un plus grand nombre d'écoles sera transférée des administrations fédérales/provinciales aux Autochtones.

Les colonnes des figures 5-4 et 5-5 montrent la différence dans les professions entre les femmes et les hommes autochtones selon les informations déclarées au recensement de 1996. Les hommes autochtones travaillent plus souvent dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique, le secteur primaire et les métiers, le transport et la machinerie (toutes ces professions représentent 52 % de l'ensemble des professions). Il n'y a que 8,5 % des femmes autochtones dans ces mêmes catégories professionnelles. Les deux catégories professionnelles les plus importantes pour les femmes autochtones — la vente et les services (40 %) et les affaires, la finance et l'administration (25 %) — ne sont occupées que par 20 et 7 % des hommes autochtones, respectivement.

**Figure 5-4: Population active composée de l'ensemble des femmes autochtones expérimentées, selon la profession, 1996**



**Figure 5-5: Population active composée de l'ensemble des hommes autochtones expérimentés, selon la profession, 1996**

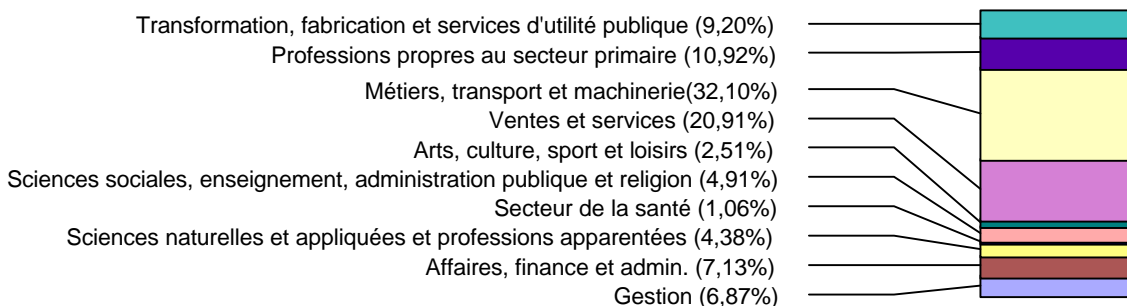


Tableau 5-4 : Population de 15 ans ou plus, selon les activités à la maison et le sexe, 1996

	Total - Autochtones		Indiens inscrits						Non- Autochtones	
	Femmes	Hommes	Total		Dans les réserves		Hors réserve		Femmes	Hommes
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Total - Travaux ménagers	404 720	366 290	167 430	144 975	72 185	75 965	95 245	69 005	11 201 750	10 656 165
Aucune heure déclar. pour travaux ménagers	7,0	16,2	8,2	18,4	8,3	18,3	8,2	18,5	7,8	15,5
Total partiel - Heures de travaux ménagers	376 240	306 795	153 650	118 315	66 175	62 045	87 475	56 265	10 332 630	9 001 185
Moins de 5 heures de travaux ménagers (%)	14,2	27,0	12,4	23,3	9,4	18,6	14,6	28,4	15,7	30,2
De 5 à 14 heures de trav. mén. (%)	26,1	30,1	24,2	27,5	20,1	25,2	27,3	30,0	28,2	32,8
De 15 à 29 heures de trav. mén. (%)	22,4	15,0	21,2	15,7	21,1	17,6	21,4	13,8	24,0	14,2
De 30 à 59 heures de trav. mén. (%)	16,9	7,1	17,0	8,4	18,3	10,5	16,1	6,1	16,9	5,5
60 heures ou plus de trav. mén. (%)	13,4	4,5	16,9	6,7	22,8	9,8	12,4	3,3	7,4	1,7
Aucune heure de soins aux enfants (%)	41,6	56,8	35,4	51,8	26,3	44,9	42,4	59,4	58,3	66,0
Total partiel - Heures de soins aux enfants	236 200	158 190	108 080	69 905	53 230	41 865	54 850	28 035	4 673 550	3 623 575
Moins de 5 heures de soins aux enfants (%)	8,4	10,9	8,1	11,1	7,6	11,5	8,5	10,6	8,7	10,9
De 5 à 14 heures de soins aux enfants (%)	10,0	11,5	10,6	11,8	11,5	12,7	9,9	10,9	9,6	10,8
De 15 à 29 heures de soins aux enfants (%)	8,7	7,9	9,5	8,4	10,6	9,4	8,7	7,3	7,1	6,3
De 30 à 59 heures de soins aux enfants (%)	9,5	5,5	10,4	6,5	12,3	7,6	9,0	5,2	6,7	3,4
60 heures ou plus aux soins des enfants (%)	21,7	7,4	25,9	10,4	31,7	13,8	21,5	6,7	9,6	2,6
Aucune heure de soins/aide pers. âgées (%)	78,7	82,9	76,6	79,1	67,2	71,5	83,7	87,5	80,9	86,5
Total partiel - Heures de soins/aide pers. âgées	86 320	62 800	39 150	30 235	23 650	21 625	15 500	8 610	2 138 105	1 436 220
Moins de 5 heures de soins/aide pers. âgées (%)	11,4	9,8	10,9	10,1	13,4	12,4	9,0	7,6	12,0	9,6
De 5 à 9 heures de soins/aide pers. âgées (%)	4,7	3,4	5,3	4,4	7,3	6,2	3,7	2,5	4,1	2,3
10 heures ou plus de soins/aide pers. âgées (%)	5,2	4,0	7,2	6,3	12,0	9,8	3,5	2,4	3,0	1,6

---

À la fin du vingtième siècle, des efforts ont été faits pour obtenir une image plus complète de la population active, une image qui incorpore le travail non rémunéré. Le temps consacré aux soins aux enfants et aux travaux ménagers contribue à l'efficacité globale de l'économie, bien que ces coûts soient souvent assumés par les familles nucléaires et les réseaux informels. Dans la section qui suit, on fait ressortir les heures consacrées à diverses activités ménagères, selon la désignation ethnique et le sexe.

Pour toutes les désignations ethniques, les femmes ont déclaré consacrer plus de temps que les hommes aux travaux ménagers. Trente-quatre pour cent des Indiennes inscrites ont déclaré effectuer au moins trente heures de travaux ménagers par semaine, alors que seulement 15 % des Indiens inscrits ont déclaré en faire autant. D'un autre côté, 45% des Indiennes inscrites comparativement à 69% des Indiens inscrits ont déclarés consacrer moins de quatorze heures de travaux ménagers.

En ce qui concerne les heures consacrées aux soins aux enfants, certaines similitudes peuvent être observées. Parmi les personnes ayant déclaré consacrer au moins 30 heures aux soins aux enfants, on retrouve 26 % des Indiennes inscrites et 17 % des Indiens inscrits. Cinquante-quatre pour cent des Indiennes inscrites, comparativement à 75 % des Indiens inscrits, ont déclaré passer moins de 14 heures aux soins des enfants. Fait à signaler, 32 % des Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont déclaré consacrer au moins 60 heures aux soins des enfants, comparativement à 21 % pour l'ensemble des femmes autochtones. Parmi les raisons pouvant expliquer le plus grand nombre d'heures déclarées par les femmes vivant dans les réserves, citons la disponibilité des services de garde d'enfants, la taille ou la composition selon l'âge des familles et des facteurs culturels comme la famille élargie.

Une majorité de femmes ne consacre pas de temps à donner des soins aux personnes âgées. Soixante-sept pour cent des Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont déclaré ne pas du tout consacrer de temps aux soins aux personnes âgées et c'était le cas de 84 % des Indiennes inscrites vivant dans les réserves. Comparativement aux autres groupes, les Indiennes inscrites vivant dans les réserves étaient proportionnellement beaucoup plus nombreuses (12 %) à consacrer au moins 10 heures par semaine aux soins aux personnes âgées. Seulement 3 % des femmes non autochtones étaient dans la même situation. Enfin, l'écart entre les hommes et les femmes est plus faible pour cette variable que pour les deux autres variables présentées.

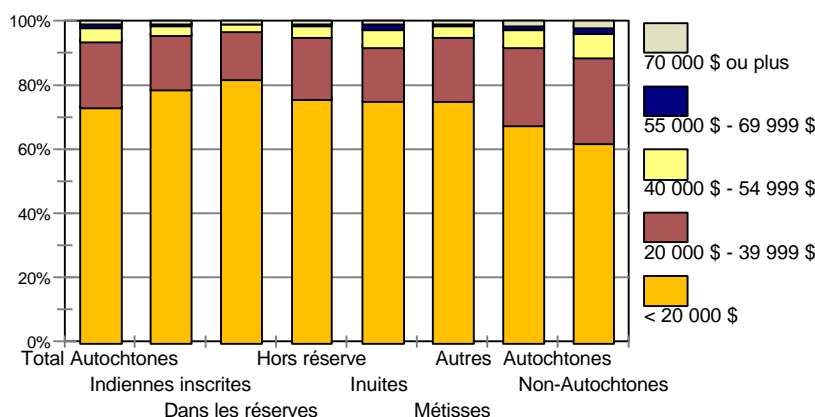


# REVENU

Dans la présente section, nous examinons le revenu des femmes comme élément du revenu de la famille économique et du revenu de la famille de recensement et selon la composition du revenu. De plus, nous examinons l'incidence de l'âge et de l'éducation sur le revenu.

La figure 6-1 montre la répartition par catégorie de **revenu personnel total** des femmes ayant un revenu. Les proportions de femmes sans revenu varient d'un minimum de 8 % chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves à un maximum de 13 % chez les Inuites. Dans l'ensemble, la répartition par catégorie de revenu n'est pas différente d'un groupe ethnique à l'autre. Au moins les deux tiers des femmes ont déclaré un revenu personnel total de moins de 20 000 \$ par année. Une plus forte proportion de femmes non autochtones que de femmes autochtones ont déclaré un revenu dans les catégories supérieures. Par exemple, 3,8 % des femmes non autochtones, contre 1,6 % des femmes autochtones, ont déclaré un revenu personnel total de plus de 55 000 \$.

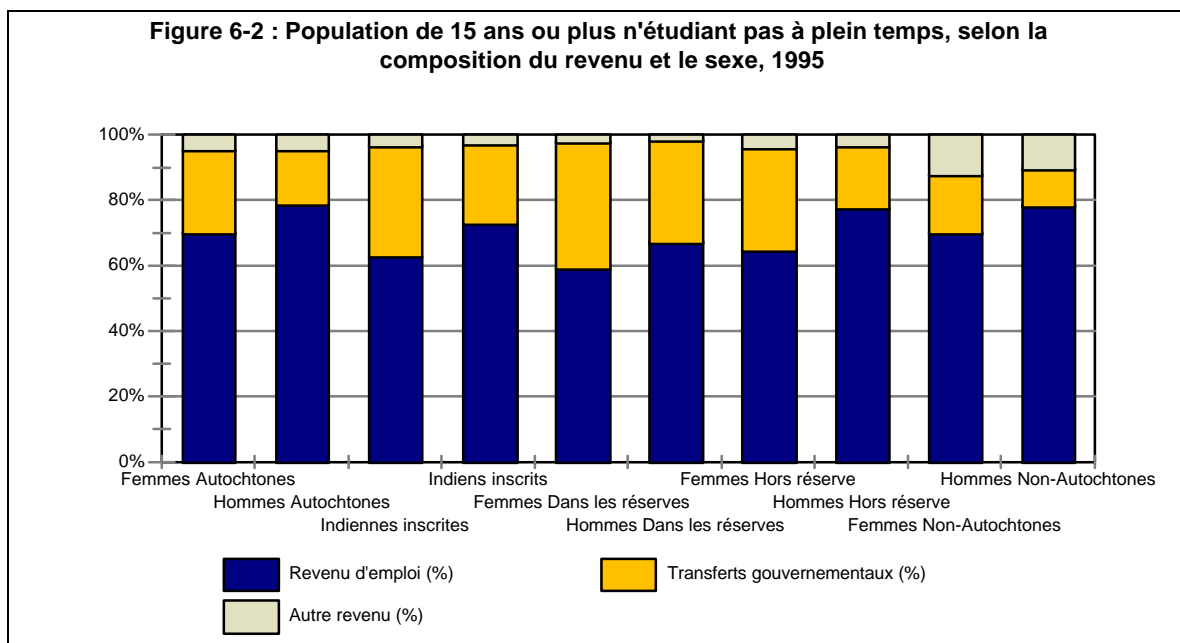
**Figure 6-1 : Population des femmes de 15 ans ou plus (%), selon les groupes de revenu personnel total (\$ de 1995), 1995**



Bien que l'on puisse recueillir beaucoup d'informations à partir des statistiques sur le revenu, il est aussi intéressant d'aller plus loin que ces chiffres et d'examiner les sources de ce revenu. La variable **composition du revenu** (figure 6-2) montre le pourcentage du revenu total provenant du revenu d'emploi, des transferts gouvernementaux et de la catégorie « autre revenu ». Les transferts gouvernementaux comprennent tous les transferts liés au filet de la sécurité sociale, par exemple les pensions, les prestations d'assurance-emploi, les prestations fiscales fédérales pour enfants et les autres revenus de source publique. La catégorie « autre revenu » regroupe les revenus de placements et les revenus provenant d'autres sources (par exemple les héritages et les pensions de retraite).

Pour chaque désignation ethnique, les hommes avaient tendance à tirer une plus grande partie de leur revenu de leur emploi que ce n'est le cas pour les femmes. Comparativement aux hommes, les femmes avaient tendance à tirer un plus fort pourcentage de leur revenu des transferts gouvernementaux. Il se peut que cela soit lié au fait

que dans la majorité des familles monoparentales le parent est une femme, qui vraisemblablement dépend beaucoup des transferts gouvernementaux.



La figure 6-2 montre que les Indiennes inscrites vivant dans les réserves tiraient 59 % de leur revenu total d'un emploi. Les femmes tant autochtones que non autochtones tiraient 70 % de leur revenu d'un emploi. Dans la population non autochtone tant féminine que masculine, le revenu tiré de la catégorie « autre revenu » était au moins deux fois plus élevé qu'il ne l'était pour les groupes autochtones.

**Tableau 6-1 : Revenu personnel moyen selon le groupe d'âge (\$ de 1995) femmes de 15 ans ou plus, 1995**

	Total -	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres	Non-
	Autochtones	Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Total - de 15 ans +	14 640 \$	12 687 \$	11 201 \$	13 870 \$	14 229 \$	14 177 \$	16 842 \$	19 372 \$
15 - 24 ans	6 823 \$	6 046 \$	4 957 \$	7 130 \$	7 041 \$	7 052 \$	7 533 \$	7 588 \$
25 - 34 ans	15 557 \$	13 430 \$	12 328 \$	14 194 \$	15 904 \$	15 167 \$	17 909 \$	20 398 \$
35 - 44 ans	19 161 \$	16 699 \$	15 965 \$	17 193 \$	21 107 \$	18 253 \$	21 537 \$	24 354 \$
45 - 54 ans	18 984 \$	16 372 \$	13 981 \$	18 131 \$	17 713 \$	18 160 \$	21 828 \$	24 939 \$
55 - 64 ans	13 602 \$	11 860 \$	10 248 \$	13 252 \$	11 863 \$	13 069 \$	16 383 \$	18 177 \$
65 ans ou plus	13 740 \$	13 009 \$	12 375 \$	13 787 \$	12 791 \$	13 175 \$	15 067 \$	16 867 \$

Le tableau 6-1 montre le revenu personnel moyen des femmes âgées de 15 ans ou plus, selon la désignation ethnique et le groupe d'âge. Le revenu des femmes âgées de 15 à 24 ans était faible; il augmentait avec l'âge, pour atteindre un sommet entre 35 et 54 ans, puis diminuait au moment de la retraite. Le revenu personnel moyen des femmes autochtones était de 14 640 \$. Ce chiffre était de 19 372 \$ pour les femmes non autochtones. Le revenu personnel moyen des Indiennes inscrites dans les réserves était constamment inférieur à celui des Indiennes inscrites hors réserve pendant le cycle de vie de ces femmes. Dans les réserves, le revenu personnel moyen des femmes atteignait un sommet de 15 965 \$ chez les femmes de 35 à 44 ans, tandis que hors réserve, ce revenu atteignait un sommet de 18 131 \$ chez les femmes de 45 à 54 ans.

Quand on étudie l'influence de l'éducation sur le revenu personnel, une corrélation positive ressort pour toutes les désignations ethniques. Selon le recensement de 1996, toutes les femmes canadiennes détenant un grade universitaire avaient un revenu personnel moyen plus élevé que celles qui avaient seulement terminé leurs études secondaires. Dans le cas des Indiennes inscrites, l'écart correspondait à une augmentation de 10 000 \$ du revenu annuel moyen. Parmi les femmes non autochtones, l'écart était un peu plus élevé, de 12 000 \$. Pour les Inuites dont les études universitaires constituent le plus haut niveau de scolarité atteint, le revenu moyen était de près de 14 000 \$ supérieur à celui des femmes n'ayant pas terminé neuf années d'études. À chaque niveau de scolarité, le revenu personnel moyen des femmes non autochtones était supérieur à celui des femmes autochtones.

**Tableau 6-2 : Revenu personnel moyen (\$ de 1995) selon le plus haut niveau de scolarité atteint, femmes de 15 ans ou plus**

	Total - Autochtones	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones	Non- Autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Ens. population de 15 ans +	14 640 \$	12 687 \$	11 201 \$	13 870 \$	14 229 \$	14 177 \$	16 842 \$	19 372 \$
Inférieur à la 9 <sup>e</sup> année	9 910 \$	9 354 \$	8 898 \$	10 045 \$	11 281 \$	10 290 \$	10 863 \$	12 438 \$
De la 9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année	11 326 \$	9 886 \$	8 254 \$	11 147 \$	11 113 \$	11 438 \$	12 759 \$	15 598 \$
Études dans une école de métiers et/ou autres études non universitaires	16 655 \$	15 452 \$	14 682 \$	15 935 \$	19 116 \$	15 849 \$	17 809 \$	20 146 \$
Études universitaires	22 572 \$	19 914 \$	20 039 \$	19 852 \$	25 075 \$	21 569 \$	24 515 \$	27 545 \$

La répartition du revenu personnel moyen selon le plus haut niveau de scolarité atteint pour les Indiennes inscrites ne variait pas beaucoup selon qu'elles habitaient dans les réserves ou hors réserve. Le revenu des femmes ayant *terminé moins de neuf années d'études et terminé entre la 9<sup>e</sup> et la 13<sup>e</sup> année* était d'environ 1 000 à 2 000 \$ inférieur dans le cas du segment dans les réserves par rapport à celui de la population hors réserve. Il se peut que cet écart soit attribuable au fait que certains types d'emplois que les personnes peu instruites ont tendance à occuper (par exemple le travail en usine et l'apprentissage) ne sont pas disponibles dans les réserves. Il y avait peu d'écart entre le revenu personnel moyen déclaré par les femmes ayant effectué des études post-secondaires, qu'elles habitent dans les réserves ou hors réserve.

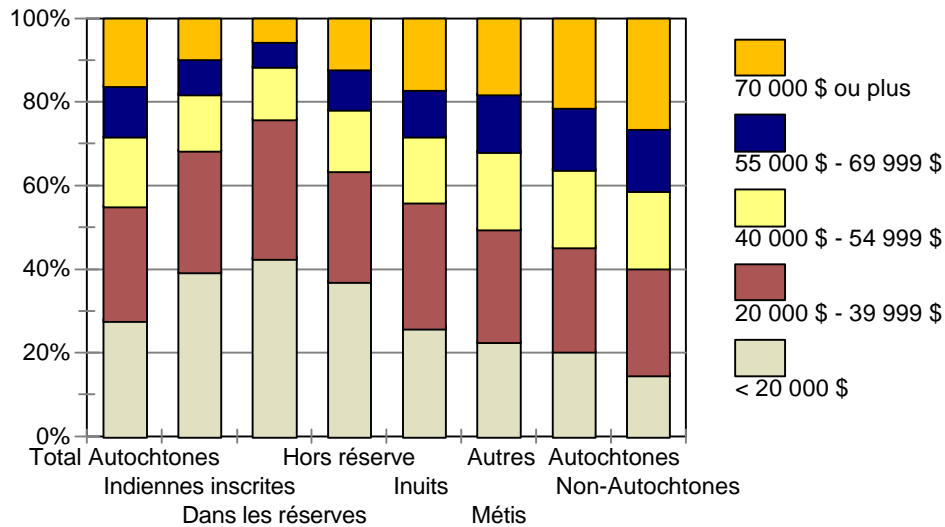
Comme une forte proportion de femmes vivent au sein de familles dont les autres membres touchent aussi un revenu, il peut être utile de tenir compte du revenu familial. Une **famille de recensement** est une façon de présenter les femmes dans le contexte de leur unité familiale de soutien économique. Une famille de recensement est un couple actuellement marié (avec ou sans enfants jamais mariés des deux conjoints ou de l'un deux), un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants jamais mariés des deux partenaires ou de l'un deux) ou un parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

D'autres femmes peuvent faire partie d'une **famille économique**, qui est un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.<sup>1</sup> Les figures 6-3 et 6-4 montrent que

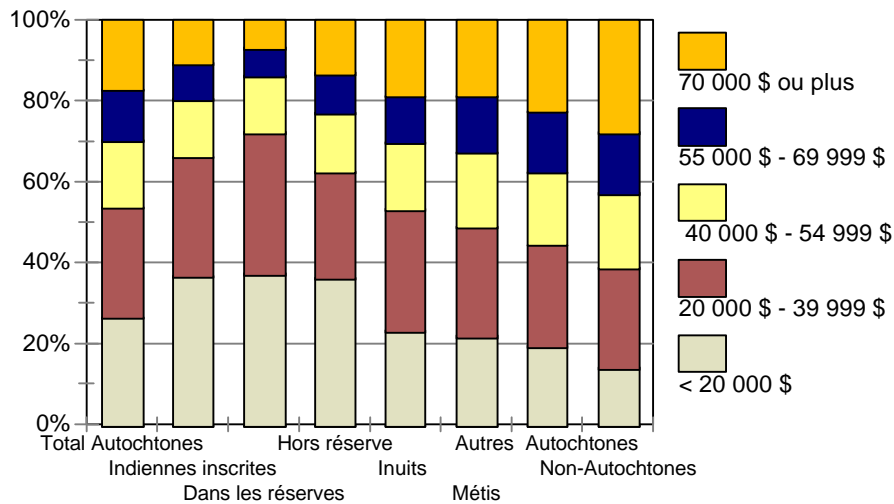
1. Statistique Canada. Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. Publication n° 92-351-UPF au catalogue, p. 131.

la structure des catégories de revenu des différentes familles ne diffère pas beaucoup entre les familles économiques et les familles de recensement. Il y a toutefois une différence qui mérite d'être soulignée : c'est que, pour les Indiens inscrits dans les réserves, le pourcentage de familles qui ont un revenu inférieur à 20 000 \$ est plus élevé dans le cas des familles de recensement (43 %, figure 6-3) que dans le cas des familles économiques (37 %, figure 6-4). Globalement, le pourcentage de familles autochtones ayant un revenu de la catégorie supérieure est un peu plus élevé pour les familles économiques que pour les familles de recensement.

**Figure 6-3 : Familles de recensement (%) selon la catégorie de revenu (\$ de 1995)**



**Figure 6-4 : Familles économiques (%) selon la catégorie de revenu (\$ de 1995)**



---

Parmi les familles économiques ayant un revenu, c'est pour les familles d'Indiens inscrits, dans les réserves ou hors réserve, que l'on a observé le plus fort pourcentage de revenus inférieurs à 20 000 \$. Le pourcentage de familles déclarant un revenu de 20 000 à 29 000 \$ ne variait pas beaucoup selon la désignation ethnique, bien que, encore une fois, c'est dans cette catégorie qu'on a trouvé le plus grand nombre d'Indiens inscrits dans les réserves. Cinquante pour cent des familles économiques ont déclaré un revenu supérieur à 40 000 \$ pour les populations des Métis, des autres Autochtones et des non-Autochtones. Les familles économiques qui ont déclaré un revenu de 70 000 \$ ou plus ne représentaient que 7 % des familles d'Indiens inscrits dans les réserves. Par contre, les familles faisant partie de la même catégorie de revenu représentaient 23 % des familles du groupe « Autres Autochtones » et 28 % des familles non autochtones.

Les écarts considérables observés entre le revenu personnel des femmes et le revenu de leur famille de recensement ou de leur famille économique nous permettent d'obtenir un aperçu des gains respectifs des personnes des familles. Pour que le revenu familial soit plus élevé, les autres personnes de la famille doivent apporter une certaine contribution. Dans les familles biactives, le revenu moyen de la famille est plus élevé, ce qui constitue un avantage par rapport aux familles monoparentales. D'autres différences pourraient découler du fait que des femmes travaillent à temps partiel pour être en mesure de s'occuper des enfants, ou de l'existence d'un écart entre les salaires et traitements des hommes et ceux des femmes.

# MOBILITÉ

Les données sur la mobilité comparent deux moments dans le temps. La mobilité d'une personne est déterminée d'après le lien entre le domicile habituel d'une personne le jour du recensement et son domicile habituel à un moment antérieur (une ou cinq années auparavant). Une personne est classée comme n'ayant pas déménagé si son domicile n'a pas changé dans l'intervalle. Les personnes ayant déménagé sont celles qui, le jour du recensement, résidaient à une adresse différente que celle où elles résidaient un an ou cinq auparavant, le jour du recensement.

Les personnes ayant déménagé sont encore divisées en deux groupes : les migrants et les non-migrants. Les non-migrants sont des personnes ayant déménagé qui demeuraient à une autre adresse mais dans la même subdivision de recensement (SDR) que celle où elles résidaient avant le déménagement. Les migrants sont des personnes ayant déménagé qui demeuraient dans une SDR autre que celle où elles résidaient au moment antérieur (migrants internes) ou qui résidaient à l'extérieur du Canada à ce moment (migrants externes).<sup>1</sup>

La variable **mobilité - un an auparavant** examine le comportement en matière de déménagement au cours de l'année qui a précédé le recensement. Les femmes non autochtones et les Indiennes inscrites dans les réserves ont déclaré le plus haut pourcentage de personnes n'ayant pas déménagé parmi les femmes, soit 85 %. On a observé un comportement semblable chez les hommes. Le groupe qui a le plus fort pourcentage de personnes ayant déménagé (34 %) était celui des Indiens inscrits hors réserve (tant les hommes que les femmes). Environ les deux tiers des personnes ayant déménagé sont demeurées dans la SDR où elles résidaient avant le déménagement (non-migrants).

**Tableau 7-1: Population des femmes de 5 ans ou plus, selon la mobilité - 5 ans auparavant, 1996**

	Total	Indiennes inscrites			Inuites	Métisses	Autres Autochtones	Non-Autochtones
	Autochtones	Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Personnes n'ayant pas déménagé (% du total)	42,9	45,5	60,2	33,4	38,8	40,9	41,2	57,3
Personnes ayant déménagé (% du total)	57,1	54,5	39,8	66,6	61,2	59,1	58,8	42,7
Non-migrants (% des pers. ayant déménagé)	57,8	59,1	66,7	55,4	75,5	59,7	54,4	53,1
Migrants (% des pers. ayant déménagé)	42,2	40,9	33,3	44,6	24,5	40,3	45,6	46,9
De la même SDR (%)	13,8	6,0	1,4	7,7	1,6	10,3	22,4	25,0
De la même province (%)	62,4	72,3	83,2	68,4	74,1	61,0	53,7	41,2
D'une autre province (%)	21,5	19,9	13,3	22,3	22,9	27,6	20,8	15,4
De l'extérieur du Canada (%)	2,3	1,7	2,1	1,6	1,4	1,0	3,1	18,4

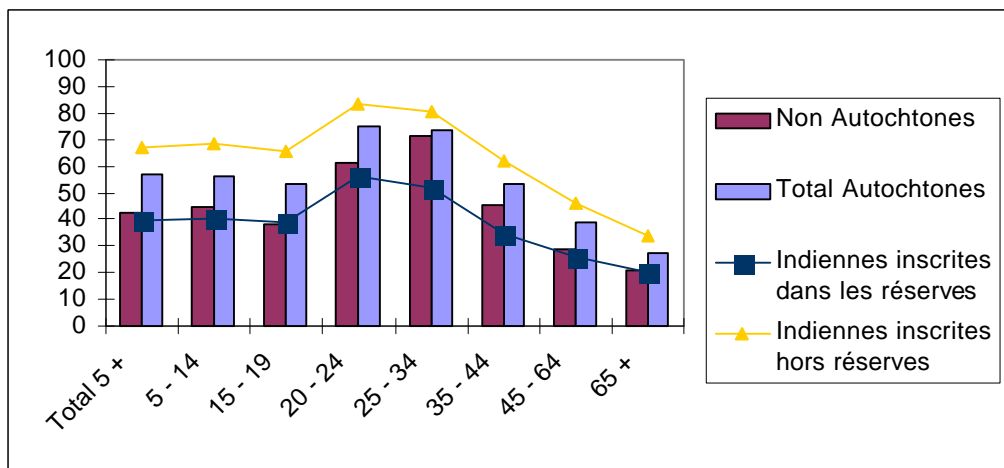
La variable **mobilité - cinq ans auparavant** fait aussi ressortir des tendances différentes en matière de déménagement pour les femmes des diverses désignations ethniques (tableau 7-1). C'est chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves que les pourcentages de personnes ayant déménagé au cours de cette période sont les plus faibles, soit 37 % dans le cas des hommes et 40 % pour les femmes. Par contre, les Indiens inscrits vivant hors réserve obtiennent les pourcentages les plus élevés de personnes ayant déménagé, soit 66 % pour les hommes et 67 % pour les femmes. La majorité des personnes des deux sexes et de toutes les désignations ethniques qui avaient déménagé habitaient toujours dans la même subdivision de recensement (non-migrants). Chez les femmes, la proportion de non-migrantes variait entre 53 % dans le cas des non-Autochtones à 75 % dans le cas des Inuites. La tendance pour

1. Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement de 1996*. Ottawa : Industrie Canada, 1999. Recensement du Canada de 1996. Publication n° 92-351-UPF au catalogue, p. 79.

les non-migrants est semblable chez les hommes, les pourcentages étant compris entre 53 % (non-Autochtones) et 78 % (Inuits).

Pour les femmes qui ont déménagé à l'extérieur de la subdivision de recensement où elles résidaient auparavant (migrantes), le comportement des femmes non autochtones diffère sensiblement de celui des femmes autochtones. Situation attribuable surtout à l'effet de l'immigration, 18 % des femmes non autochtones ont déclaré qu'elles avaient déménagé de l'extérieur du Canada au cours des cinq dernières années. Comme on pouvait s'y attendre, le pourcentage de femmes autochtones faisant partie de cette catégorie est faible, inférieur à 3 % des migrantes. Le pourcentage des Inuites et des Indiennes inscrites dans les réserves et qui ont déclaré avoir déménagé de la subdivision de recensement où elles habitaient auparavant est beaucoup plus faible que pour les femmes des autres groupes. C'est aussi chez ces femmes que l'on observe le plus fort pourcentage de migrantes venant de la même province ou du même territoire, soit 83 % des migrantes pour les Indiennes inscrites dans les réserves et 74 % des migrantes pour les Inuites.

**Figure 7-1: Population des femmes de 5 ans ou plus, ayant déménagé (%) selon le groupe d'âge, mobilité - 5 ans auparavant,**



La probabilité que des personnes déménagent est plus élevée à certaines étapes de leur cycle de vie. De façon générale, les personnes déménagent pour étudier ou pour occuper un emploi ou lorsqu'elles prennent leur retraite. La nécessité de déménager pour effectuer des études est particulièrement pertinente dans le cas des Autochtones vivant dans des régions éloignées. Bien que le recours aux nouvelles technologies et aux moyens de communication (internet, systèmes par satellite, etc.) rend la formation à distance de plus en plus accessible, de nombreux jeunes Autochtones quittent encore leur collectivité pour aller étudier. La figure 7-1 montre le pourcentage de personnes qui ont déménagé au cours des cinq dernières années, selon l'âge, pour la population de l'ensemble des femmes autochtones, pour celle des femmes non autochtones, pour celle des Indiennes inscrites dans les réserves et pour celle des Indiennes inscrites hors réserve.

La figure 7-1 permet de relever des différences dans le comportement des **personnes ayant déménagé, selon l'âge**, pour les femmes autochtones. Dans presque tous les groupes d'âge, les Indiennes inscrites vivant dans les réserves obtiennent le plus faible pourcentage de personnes ayant déménagé au cours des cinq dernières années. Pour tous les groupes d'âge, les pourcentages d'Indiennes inscrites ayant déménagé varient de 20 à 56 %. Par contre, c'est pour les Indiennes inscrites hors réserve que la probabilité d'avoir déclaré avoir déménagé au cours des cinq dernières années était la plus élevée, et ce pour tous les groupes d'âge. Le pourcentage des femmes de ce groupe ayant déménagé varie entre 34 % et 84 %.

**Tableau 7-2: Population des femmes de 5 ans ou plus, pourcentage de ces personnes ayant déménagé selon les groupes d'âge, 1996**

% des pers. ayant déménagé	Groupe d'âge (en années)							
	Total 5 +	5- 14	15 - 19	20 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 64	65 +
Ensemble de la population autochtone	57,1	56,4	53,1	75,1	73,6	53,1	38,7	27,6
Indiennes inscrites dans les réserves	39,8	40,0	38,7	55,9	51,9	34,6	25,7	20,4
Indiennes inscrites hors réserve	66,6	68,2	65,7	83,6	80,6	61,9	45,7	34,0
Inuites	61,2	60,2	57,3	73,9	75,1	56,7	43,6	40,0
Métisses	59,1	60,5	54,7	76,2	76,2	55,7	40,8	28,6
Population non autochtone	42,7	44,3	38,5	61,4	71,1	45,1	28,9	20,8

La forme générale de la courbe correspondant aux personnes ayant déménagé est semblable pour les quatre groupes de femmes et pour tous les âges. Pour les femmes non autochtones, le groupe d'âge où l'on observe le plus fort pourcentage de personnes ayant déménagé est celui des femmes de 25 à 34 ans (71 %). Il convient aussi de remarquer la chute brusque qui se produit dans le groupe d'âge suivant (femmes non autochtones âgées de 35 à 44 ans), pour lequel les femmes ayant déclaré avoir déménagé au cours des cinq dernières années ne représentent que 45 % des personnes de ce groupe. On observe aussi une chute d'environ 20 points de pourcentage du nombre de femmes ayant déclaré avoir déménagé entre 20 et 34 ans et entre 35 et 44 ans, pour les Indiennes inscrites hors réserve et pour l'ensemble des femmes autochtones. On peut trouver au tableau 7-2 des données complètes pour toutes les désignations ethniques.



---

# INDEX

Activités à la maison .....	5-6
Composition du revenu .....	6-1
Connaissance des langues officielles .....	2-5
Indice de continuité linguistique .....	2-2
Langue parlée à la maison .....	2-2
Langue maternelle .....	2-2
L'état matrimonial .....	3-1
Mobilité- un an auparavant.....	7-1
Mobilité- cinq ans auparavant .....	7-1
Nombre d'enfants par famille de recensement .....	3-2
Personnes ayant déménagé, selon l'âge .....	7-2
Plus haut niveau de scolarité atteint .....	4-1
Population active .....	5-2
Principal domaine d'études .....	4-3
Profession .....	5-4
Pyramide des âges .....	1-1
Rapport emploi/population selon le plus haut niveau de scolarité atteint ....	4-5
Rapports de dépendance selon la désignation ethnique, 1996 .....	1-2
Régions urbaines par opposition aux régions rurales .....	1-4
Revenu des familles de recensement .....	6-3
Revenu des familles économiques .....	6-3
Revenu personnel moyen selon le groupe d'âge .....	6-2
Revenu personnel moyen selon le plus haut niveau de scolarité atteint .....	6-3
Revenu personnel total .....	6-1
Semaines travaillées .....	5-3
Structure de la famille de recensement.....	3-1
Taux d'activité selon la plus haut niveau de scolarité atteint .....	4-5
Taux de chômage .....	5-1
Taux de chômage selon la plus haut niveau de scolarité atteint.....	4-6
Taux de bruts mortalité .....	1-3
Taux de fécondité.....	3-3
Taux de natalité.....	3-3
Temps de doublement .....	1-3

On peut obtenir cette publication et d'autres publications produites par la Section des statistiques sur les Premières Nations et le Nord en s'adressant à :

Renseignements statistiques (819) 953-9999  
INSTAT@inac.gc.ca  
[http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/index_f.html)

Voici d'autres titres qui contiennent des données du recensement de 1996 :

- Caractéristiques de la population active autochtone d'après les résultats du recensement de 1996
- Analyse des conditions socio-économiques de 1991 et de 1996 : Comparaison entre les Indiens inscrits, les Indiens inscrits vivant dans les réserves et l'ensemble de la population du Canada